



Directrice de la publication  
**Anita Izcovich**

Responsable éditoriale  
**Nadine Naïtali**

Comité éditorial  
**Françoise Babeau**  
**Roseline Dantan**  
**Olivia Dauverchain**  
**Francis Dombret**  
**Jacques Gayard**  
**Stéphanie Le Blan**  
**Anne Meunier**  
**Thérèse Thévenard**

Maquette  
**Jérôme Laffay**

Mise en pages et relecture  
**Isabelle Calas**



## sommaire du n° 42, avril 2009

5 Carlos Guevara : Introduction

### Séminaire École 2008-2009

#### L'acte analytique, le contrôle et la formation de l'analyste

11 Michel Bousseyrroux : Le contrôle au lieu de la passe

21 Françoise Josselin : Le désir de l'analyste implique  
la contribution au savoir

26 Sol Aparicio : Le contrôle s'impose (au praticien)

#### Travaux des cartels 2009 : Les formations de l'inconscient

37 Patricia Dahan : Présentation

39 Anita Izcovich : Les cartels et l'École

42 Martine Delorme : À l'ombre de la loi

48 Marie-Estelle Humbert : Les formations de l'inconscient :  
usages et finalités structurales

55 Olga Medina : Lapsus et néologisme

#### REP : Réseau enfants et psychanalyse

67 Miyuki Oishi : Violences, où l'impossible séparation

#### Chronique

##### *Des nouvelles de l'« immonde » n° 20*

79 Claude Léger : De la crise de la poésie



## Carlos Guevara

### Introduction

La majorité des contributions de ce numéro viennent faire écho à des points fondamentaux soulevés par Lacan dans les textes dits institutionnels : d'une part, les conditions nécessaires à la formation de l'analyste dans une école de psychanalyse, et, d'autre part, les moyens par lesquels les analystes engagent leur travail dans cette École, à savoir le cartel.

La première partie de ce numéro regroupe trois textes présentés au séminaire École ; trois interventions sur la question du contrôle, question posée par Lacan dès l'« Acte de fondation » de l'École en 1964 comme centrale à son existence : « Ceux qui viendront dans cette École s'engageront à remplir une tâche soumise à un contrôle interne et externe. Ils sont assurés en échange que rien ne sera épargné pour que tout ce qu'ils feront de valable, ait le retentissement qu'il mérite, et à la place qui conviendra <sup>1</sup>. »

Ensuite, la deuxième partie nous permet de découvrir ou redécouvrir les textes des interventions de la soirée des cartels du 27 janvier qui a porté sur le thème des « Formations de l'inconscient ». Rappelons-nous que dans le même « Acte de fondation » Lacan nous indique qu'« on s'engage [...] dans l'École par deux accès [...] : le groupe constitué par choix mutuel selon l'acte de fondation et qui s'appellera un *cartel*, se présente à mon agrément avec le titre du travail que chacun entend y poursuivre <sup>2</sup> ».

Michel Bousseyroux, avec son texte « Le contrôle au lieu de la passe », nous livre généreusement les coordonnées historiques qui permettent de suivre l'élaboration conceptuelle de la question du contrôle dans les institutions psychanalytiques. Il nous éclaire sur la

1. J. Lacan, « Acte de fondation », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 229, 21 juin 1964.

2. *Ibid.*, p. 235.

particularité de la position lacanienne du contrôle et met en relief que le contrôle s'impose « d'abord pour protéger celui qui y vient en position de patient ». Le contrôle n'a pas pour Lacan à garantir l'analyste mais à protéger l'analysant.

L'intervention de Françoise Josselin, « Le désir de l'analyste implique la contribution au savoir », vient en parfaite complémentarité avec le texte précédent avec une étude sur les déviations que la question du contrôle a produites dans l'histoire du mouvement psychanalytique, l'exemple du Quatrième groupe étant exemplaire à cet égard. Elle rappelle que le savoir du psychanalyste oscille paradoxalement entre le savoir de l'impuissance et le savoir de l'impossible, c'est un savoir sur l'acte analytique visé dans le dispositif de la passe. Elle nous indique la distinction qu'opère Lacan, pour qui, dans la passe, il ne s'agit nullement d'analyser le désir d'être analyste mais le désir de l'être, psychanalyste, soit s'il y a du psychanalyste.

Sol Aparicio, dans « Le contrôle s'impose (au praticien) », continue le dialogue déjà entamé dans les articles précédents. Elle nous propose de questionner la nécessité, voire la pertinence « pour nous » du contrôle ; elle souligne la différence fondamentale entre un contrôle qui s'impose – pour Lacan – et un contrôle qui est imposé. Son intervention explore les ressorts logiques de la proposition lacanienne et sa cohérence avec le principe selon lequel un analyste ne s'autorise que de lui-même (et de quelques autres) ; alors, le contrôle qui s'impose relève d'une nécessité qui doit être à la fois logique et éthique. Raison éthique qu'elle énonce comme « un devoir de bien lire ce qui est dit dans ce qui s'entend ».

En ce qui concerne la production des cartels, notre responsable des cartels Patricia Dahan et notre présidente Anita Izcovich mettent en valeur l'importance du cartel dans notre École, la richesse et l'enthousiasme de ce travail et l'échange productif lors des soirées qui lui sont consacrées. Elles reviennent sur les principes fondamentaux du travail du cartel et sa finalité : celle du travail de chacun circulant grâce au transfert de travail permis par l'École, puisque l'enseignement de la psychanalyse ne peut se transmettre d'un sujet à l'autre que par les voies d'un transfert de travail, ainsi que Lacan nous le dit, encore, dans l'« Acte de fondation ».

Martine Delorme, dans son exposé « À l'ombre de la loi », s'intéresse à la fonction de la loi primordiale de l'oedipe dans la névrose

et à l'opération que le sujet névrosé en fait, entre soumission et tentative de la masquer. La castration dans son statut d'opération symbolique se trouve à la base des formations de l'inconscient.

Marie-Estelle Humbert, avec « Les formations de l'inconscient : usages et finalités structurales », s'attelle à situer le concept de désir chez Lacan et, avec lui, à établir les différences structurales entre psychoses et névroses quant à la place du désir inconscient.

Olga Medina s'intéresse aussi à la distinction structurale des névroses et des psychoses, mettant en tension une formation de l'inconscient, le lapsus, avec la formation de néologismes propre à la psychose, avec l'appui du fameux exemple freudien du « famillionnaire », ainsi qu'avec des exemples cliniques. Elle attire notre attention sur l'approche particulière de la psychose.

Le *Mensuel*, qui a ouvert une nouvelle place aux productions du Réseau enfants et psychanalyse, nous permet de prendre acte des travaux de nos collègues dans la clinique et les institutions pour enfants.

Miyuki Oishi nous présente un texte intéressant dans lequel elle interroge le ressort de la violence chez les enfants, mais aussi la violence institutionnelle, la violence du travail dans l'institution. Le désir maternel apparaît comme le fil conducteur de son travail conceptuel et comme le ressort de cette violence : deux cas de sa pratique clinique en attestent. Elle questionne la place de l'analyste dans cette configuration, une réponse se dégageant dans la direction de la cure, fonction de tiers séparateur, le bâton dans la gueule ouverte de ce crocodile qui représente pour Lacan le désir maternel. Son travail atteste du désir d'interroger sa position et son acte, et par là de tenter une élaboration de son expérience clinique.

Pour finir en beauté, si je peux me permettre, Claude Léger nous fait cadeau de sa dernière *nouvelle de l'immonde*, avec la délicatesse et la grâce dont il est le seul à connaître le secret. Il s'agit cette fois-ci de la crise de la poésie.

Que le *Mensuel* puisse continuer à offrir, au sein de notre École, une place convenable au travail, toujours en progrès, pour qu'ainsi nous analystes, « rhinocéros » ou confirmés, puissions trouver une façon de se déplacer dans le champ psychanalytique.





**Séminaire École  
2008-2009**

---

L'acte analytique, le contrôle  
et la formation de l'analyste



**Michel Bousseyroux**

## **Le contrôle au lieu de la passe \***

La première fois que l'on trouve sous la plume de Freud le terme de contrôle, comme entrant, outre le moyen de l'autoanalyse, dans la formation qu'exige l'expérience pratique de l'analyste, c'est dans un texte vraisemblablement écrit à l'automne 1918, intitulé « Faut-il enseigner la psychanalyse à l'Université <sup>1</sup> ? », dont l'original allemand n'a pas été retrouvé, et qui nous vient de sa traduction hongroise, probablement par Ferenczi, pour la revue *La Thérapeutique* parue en mars 1919.

Cette proposition de Freud survient au moment du V<sup>e</sup> Congrès psychanalytique de Budapest, en 1918, congrès où furent posés les fondements d'un système de formation qui devait aboutir en 1922 à la création de l'institut de Berlin, dirigé par Max Eitingon et Karl Abraham, à partir duquel furent imposés comme obligatoires le contrôle ainsi que l'analyse didactique du futur analyste, laquelle devait durer au minimum six mois en 1924, un an en 1932, quatre ans en 1947 <sup>2</sup> (pas de quoi s'étonner qu'à ce train de revues à la hausse là on en soit arrivé, si l'on extrapole la courbe, à friser les vingt ans !).

### **Analyse de contrôle ou contrôle d'analyse ?**

Le contrôle de la pratique de l'analyste par un analyste reconnu est proposé par Freud à un moment où il est amené, suite aux scissions de 1914 d'avec les théories de Jung et d'Adler qui lui ont appris que les analystes ne sont jamais à l'abri d'une « régression

\* Intervention séminaire École, Paris, 27 novembre 2008.

1. S. Freud, *Œuvres complètes*, t. XV, 1916-1920, Paris, PUF, 2006, p. 111.

2. N. Perrier, « Histoire critique des institutions psychanalytiques », *Topique*, n° 2, *Histoire et didactique*, Paris, PUF, 1970, p. 55-82.

scientifique », à reconsidérer sa conception de la formation des analystes. Alors qu'au début Freud pensait que le transfert de travail à sa théorie, en particulier à sa *Traumdeutung*, pouvait suffire à ce que chaque analyste se forme en recoupant l'analyse de ses propres rêves avec sa pratique, il en est assez vite venu à compter moins sur l'adhésion à sa théorie que sur l'analyse personnelle de l'analyste, qu'il recommande dès 1910, tout en en laissant cependant à chacun la libre décision. Et quand le congrès de Berlin la rendit en 1922 obligatoire, on estima que l'analyse didactique n'avait nul besoin d'être aussi fouillée qu'une analyse thérapeutique et qu'il suffisait d'avoir un aperçu de son complexe d'Œdipe. C'est Ferenczi qui réclama pour l'analyste une analyse obligatoire et aussi complète que possible, « les patients, [déclare-t-il en 1927 au congrès d'Innsbruck], ne pouvant tout de même pas être mieux analysés que leur analyste ». C'est dans ce contexte que le contrôle est tout de suite entré dans les standards institutionnels d'habilitation de la formation analytique.

Une polémique est vite apparue entre les Berlinoises, partisans de deux analystes différents, un pour la didactique et un pour le contrôle, et les Viennoises soutenues par les Hongroises, partisans d'un seul analyste pour les deux.

Hélène Deutsch, qui avait été formée aux réunions de contrôle collectif à la Société du mercredi soir, est passée experte dans le contrôle. Elle en a exposé la codification institutionnelle<sup>3</sup> : les candidats devaient obligatoirement analyser quatre cas sous le contrôle de l'Institut, deux avec un premier contrôleur et deux avec un second. Il s'agit pour le contrôleur de contrôler le cas, d'accéder à l'inconscient du patient par-dessus l'épaule du jeune analyste, ce qui place l'analyse de son patient sous haute surveillance. Alors que, pour les Hongroises et les Viennoises, le contrôle est une *Kontrollanalyse*, une analyse de ou du contrôle, et non un *Analysenkontroll*, un contrôle d'analyse : il s'agit surtout d'analyser le contre-transfert du jeune analyste sur son patient, ce qui ne peut être fait que par l'analyste didacticien.

Ainsi, pour l'école hongroise, la fin de l'analyse d'un analyste serait plus facilement repérable, pour son didacticien comme pour lui, non dans sa propre analyse mais dans les cures qu'il soumettrait

3. H. Deutsch, « Analyse sous contrôle », *Ornicar?*, n° 42, Paris, Navarin-Seuil, 1987, p. 86-93.

au contrôle de son analyste, parce que c'est dans la *Kontrollanalyse* qu'on peut mieux voir jusqu'où le jeune analyste a suffisamment exploré son inconscient et surtout assez désinvesti sa propre problématique névrotique pour s'intéresser à d'autres structures et à d'autres types de symptômes hétérogènes à la sienne et au sien, de manière à savoir repérer ce qu'ils intéressent en lui. Il s'agit donc bien moins de former l'analyste à la technique analytique que de vérifier par le contrôle qu'il *n'empêche pas* l'analyse de son analysant. C'est la thèse que défend en 1936 une analyste analysée par Ferenczi, Vilma Kovacs <sup>4</sup>.

Selon cette conception ferenczienne du contrôle, ce dernier devient un élément déterminant et même prévalent de la formation analytique, qui en apprend davantage que la cure non seulement sur la question de savoir s'il y a du psychanalyste mais sur ce qui, dans l'analyse en cours ou en fin, fait passe ou butée, et surtout reste inanalysé du transfert. Là, ce n'est plus le cas qui est sous surveillance, c'est *le contre-transfert de l'analyste* candidat au contrôle à *son propre analyste*. C'est pourquoi aux yeux de Vilma Kovacs il vaut mieux que le contrôle soit entrepris avec son propre analyste. Cela n'est pas sans risquer de renforcer alors ce que Conrad Stein a appelé le « secteur réservé » du transfert, soit la part du transfert qui ne saurait être mise en cause et qui risque d'invalider la destitution du sujet supposé savoir.

D'autres, comme Jean-Paul Valabrega <sup>5</sup>, qui aussi conçoivent le contrôle avant tout comme un repérage du contre-transfert qu'il s'agit de débusquer dans sa forme résiduelle perdurant bien au-delà de la fin de l'analyse, en sont venus à exclure que le contrôle puisse se faire avec son propre analyste, estimant nécessaire qu'un autre analyste que le sien propre assure le contrôle *en position quatrième* par rapport au patient en analyse, au candidat au contrôle qui est l'analyste de ce patient et à l'analyste de cet analyste. C'est ce que Valabrega a théorisé sous le nom d'analyse quatrième. Le numéro 103 de *Topique* <sup>6</sup>, paru en septembre dernier, fait le bilan de trente années d'expérience de cette analyse quatrième pratiquée dans le Quatrième groupe, tout

4. V. Kovacs, « Analyse didactique, analyse sous contrôle », *Ornicar?*, n° 42, *op. cit.*, p. 94-102.

5. J.-P. Valabrega, *La Formation du psychanalyste*, Paris, Bibliothèque scientifique Payot, 1994.

6. *Topique*, n° 103, *Analyse quatrième*, septembre 2008, L'esprit du temps.

en se confrontant à d'autres expériences du contrôle dans d'autres institutions, y compris lacaniennes comme l'APF et l'Espace analytique. On y trouve ainsi les contributions de Patrick Guyomard et d'Alain Vanier.

### **L'analyse quatrième en contre-théorie de la passe**

Le contrôle a donc attendu cinquante ans – 1919-1969 – pour enfin trouver son théoricien. L'intéressant est que cette théorie est le produit de la première scission qu'a connue l'école de Lacan, l'AFP, suite au vif débat provoqué par la proposition sur la passe d'octobre 1967. Le mois suivant, Valabrega la réfutait dans un texte <sup>7</sup> où déjà il soutenait qu'on ne peut « parler de son analyse » qu'à propos d'un tiers objet, dans le contrôle. À la veille du vote de l'assemblée générale où, le 26 janvier 1969, la proposition sur la passe fut telle quelle adoptée à la majorité absolue de 198 voix sur 341, trois anciens de l'École, Piera Aulagnier, François Perrier et Jean-Paul Valabrega, présentèrent à Lacan leur démission, pour ensuite fonder le Quatrième groupe. Il faut dire que, dans son discours du 6 décembre 1967 à l'AFP <sup>8</sup>, Lacan n'avait pas manqué de railler, ne les désignant que de leurs initiales, ceux qui « nous assourdissent », l'un des droits acquis de son « écoute », l'autre des vertus de son « contrôle ». Dans son adresse avant le vote, Lacan va même jusqu'à dire qu'il est exclu qu'on continue de s'en tirer par des « valabregags <sup>9</sup> » !

Les messieurs P. et V. dont parle Lacan dans son discours à l'AFP, « à se croire chefs de file » dans son école, jugeaient la tournure prise par sa nouvelle école de la passe et l'organisation qui en résultait « incompatibles avec les garanties nécessaires à une activité psychanalytique rigoureuse <sup>10</sup> ». Était reproché à la passe – dont l'opération était par eux identifiée au fantasme sadien, pas moins – d'avoir pour but de « remettre le contrôle de l'École à des non-analystes ». Eux qui avaient suivi depuis le début le séminaire se prenaient à avoir en horreur celui qu'alors Lacan tenait sur l'acte psychanalytique, ne sachant quelle excuse se donner pour n'y pas venir.

7. J.-P. Valabrega, « Après la proposition du 9 octobre », *Analytica*, vol. 7, janvier 1978, supplément à *Ornicar?*, n° 12, p. 41-51.

8. J. Lacan, dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 261-281.

9. *Ibid.*, p. 294.

10. *Scilicet*, n° 2-3, Paris, Seuil, 1970, p. 51.

Le fondateur de la contre-théorie du contrôle fait donc prendre au psychanalyste le quart de l'analyse quatrième. Ou plutôt au « candide », puisque c'est ainsi au Quatrième groupe qu'on appelle l'analyste venu demander une analyse quatrième, comme étant « celui à qui l'on suppose dans ce travail une certaine candeur transféro-contre-transférentielle <sup>11</sup> », et qui est candidat, *via* le contrôle, à une habilitation par une institution. C'est à ce candide-*a*, en position d'objet *a* comme autre du discours de l'analyse quatrième où le contrôleur occupe, comme dans le discours universitaire, la place du S2 professant sur l'objet transféro-contre-transférentiel, qu'on fait donc prendre le quart.

Au lieu de la passe, donc, le contrôle renommé analyse quatrième. Au lieu de, à la place de. L'analyse quatrième a été une réponse contre-transférentielle à la proposition de Lacan. Au lieu du passant, comme quatrième de la rencontre entre les deux passeurs et le jury ou cartel de la passe, le contrôleur comme quatrième de la relation entre le candide, son patient et son analyste. Ou encore, à la place des quatre que Lacan dispose dans la première version de sa proposition <sup>12</sup> sur le graphe du désir – *le psychanalysant tout venant, le passeur, l'AE et l'AME* –, Valabrega propose son carré d'as, sous la forme de ce qu'il appelle « un nouvel algorithme », dont le quatrième terme serait la « garantie explétive », dit-il, du trois que la situation analytique « ne souffre pas », ainsi que Freud s'exprime dans *La Question de l'analyse profane* <sup>13</sup>. Il y a donc bien substitution d'un fondement théorique <sup>14</sup> (exposé en 1976) à un autre, celui de la passe que fonde Lacan en 1967.

### **Contrôler le contre-transfert**

Examinons de plus près la théorie du contrôle qui est proposée. Ce qu'il faut, c'est *contrôler le transfert de l'analyste, ce qu'il en reste*. Il faut en contrôler le *résidu de fin* et son reliquat *post-analytique* (résidu qui d'ailleurs était là dès le début, surtout dans l'analyse

11. M.-C. Célerier, « L'analyse quatrième », *Topique*, n° 19, *Théorie de la pratique*, EPI, 1977, p. 19.

12. J. Lacan, dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 590.

13. S. Freud, *La Question de l'analyse profane*, Paris, Gallimard, 1998, p. 29.

14. J.-P. Valabrega, « Le fondement théorique de l'analyse quatrième », dans *La Formation du psychanalyste*, *op. cit.*, p. 87-101.

didactique, où il peut être mis sous séquestre du fait que de départ la décision y a déjà été prise de devenir un jour analyste). Et ce qu'il faut contrôler tout spécialement, c'est ce qui a pu rester du transfert *néгатif* à son analyste et qui s'en rejoue, à l'insu du candidat, avec ses analysants et éclate en plein visage dans l'analyse quatrième, à travers ce que dit le contrôlant de celui qui est allongé à la place qui est ou a été la sienne dans son analyse. Voilà ce que le contrôleur a pour fonction de signaler au candidat, à charge pour celui-ci d'en faire ce qu'il voudra, avec son analyste s'il en a encore un.

En effet, de quoi s'agit-il dans le contrôle conçu comme analyse quatrième ? Il s'agit d'y lever, dit l'auteur de cette théorie, « le scellé apposé sur le transfert résiduel, lequel devient apparent et saisissable dans le contrôle sous les formes et les espèces du contre-transfert ». Le résiduel de l'analyse didactique, c'est ce qui *n'a pas chuté* du petit *a* – et pour cause puisque c'est sur ce que la passe en fait chavirer qu'il est fait l'impasse – et que le contrôle, *le transfert de contrôle*, est censé rendre saisissable et contrôlable en tant qu'il permet de mettre en évidence le contre-transfert. Le contrôle selon l'analyse quatrième opère au moyen de l'interprétation dite latente<sup>15</sup>, qui est celle *non dite*, non explicitée de l'analyse et dans laquelle *le contre-transfert est contenu*. Voyons un peu ce qu'il en est.

### Fait comme un rat

Valabrega en veut pour exemple clinique le *Journal d'une analyse* de l'Homme aux rats, qui est les notes prises par Freud le soir, séance après séance. Dans la dernière séance<sup>16</sup>, Freud note que le fameux lorgnon/pince-nez (*der Zwicker/Kneifer*) – qui en tant que perdu en route, laissé tomber, lâché, notons-le, est l'objet *a* cause de l'analyse – renvoie à un souvenir d'enfance où un ami l'avait suspecté, parce qu'il s'était laissé giflé par un camarade, d'être un *Kneifen*, un dégonflé. Et comme Freud omet d'en parler dans *Cinq psychanalyses*, Valabrega interprète cette omission de l'équivoque entre *Kneifer* et *Kneifen* comme un effet du *contre-transfert de Freud*, en tant que son père aussi, on le sait, s'était dégonflé un jour devant

15. J.-P. Valabrega, « L'interprétation latente », dans *La Formation du psychanalyste*, op. cit., p. 147-162.

16. S. Freud, *L'Homme aux rats*, *Journal d'une analyse*, Paris, PUF, 1996, p. 249.



un chrétien qui avait envoyé par terre son bonnet de fourrure en lui demandant de descendre du trottoir pour le laisser passer. Il va même chercher dans un rêve de Freud qu'il rapporte dans la *Traumdeutung* un signifiant de celui-ci qui consonne avec le *Zwicker* de son patient (il s'agit d'un rêve de Freud où il demande à un certain M. Zucker sa route pour aller à Rome). Soit. Un signifiant maître de l'Homme aux rats résonne avec un de Freud. Et alors ? *Ce n'est pas ça qui l'a fait se soutenir au regard de l'acte psychanalytique*. Dans le résumé de son séminaire sur l'acte psychanalytique <sup>17</sup>, Lacan écrit qu'il s'y est soutenu à avoir été « fait comme un rat » et que c'est ce qu'il suffit de savoir lire du compte rendu de sa cure. C'est d'être « fait comme un rat », autrement dit de *se laisser se faire pincer*, c'est-à-dire de se faire la dupe du *Zwicker*, que Freud a opéré, et que, de cet objet *ra*, du psychanalyste s'est fait.

Par cet exemple laconique, Lacan se fait le contrôleur de Freud comme ayant soumis au contrôle, en écrivant ce journal, ce qui s'est passé au fil des séances de l'Homme aux rats. On voit bien que ce qui importe à Lacan n'est pas le repérage du contre-transfert. C'est la vérification de l'acte psychanalytique, sans lequel il ne saurait y avoir du psychanalyste. Car Lacan a eu une pratique constante et soutenue du contrôle, y compris avec ceux qui étaient en analyse avec lui. Dans la note adjointe de 1971 à « l'Acte de fondation » de l'École, il est stipulé que le contrôle s'impose « d'abord pour protéger celui qui y vient en position de patient <sup>18</sup> ». Le contrôle n'a pas, pour Lacan, à garantir l'analyste mais à *protéger l'analysant*. À le protéger de l'analyste qui n'est pas à sa place ou qui de place *en prend trop*, l'analyste-rhinocéros comme il l'appelle. Le fait est quand même que l'habitude fut prise à l'EFP que les contrôleurs adressent chaque année par écrit, à la commission d'accueil chargée de nommer les AME, les noms des collègues qu'ils lui proposaient. Mais même quand Lacan a fait sa proposition sur la passe, il n'a pas pour autant mis à l'écart le contrôle. Il a reposé la question du contrôle au lieu même d'où se pose celle du désir de l'analyste.

17. J. Lacan, dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 382.

18. *Ibid.*, p. 235.

### Un contrôle pas de trop

Que pour Lacan le contrôle soit à situer, à resituer au lieu, au *topos* du désir de l'analyste, c'est lisible dans son « Discours à l'EFP ». Il y parle des « apories » du désir de l'analyste, puis en définit le lieu topologique dans l'espace-temps de la cure comme étant « ce lieu dont on est hors sans y penser, mais où se retrouver, c'est en être sorti pour de bon, soit cette sortie ne l'avoir prise que comme entrée, encore n'est-ce pas n'importe laquelle, puisque c'est la voie du psychanalysant <sup>19</sup> ». Et c'est là qu'il enchaîne en mettant le contrôle sur le tapis : « C'est là, [dit-il], qu'un contrôle pourrait sembler n'être pas de trop, même s'il en faut plus pour nous dicter la proposition. » Un contrôle pourrait n'être pas de trop pour repérer ce lieu du désir de l'analyste qui se décrit « en un parcours d'infinifits » : avec l'Homme aux rats, être fait comme un rat ; avec Dora, à qui il n'a vu que du bleu, se faire *a-Dorable* eût-il suffi ! Quant à l'Homme aux loups, bien difficile à dire ce qui aurait suffi... quelque chose comme être... une belle poire ! En tout cas, repérer ce lieu du désir de l'analyste et ce qui y fait obstacle, « c'est autre chose, poursuit Lacan dans son « Discours à l'EFP », que de contrôler un « cas » : un sujet (je souligne) que son acte dépasse, ce qui n'est rien, mais qui, s'il dépasse son acte, fait l'incapacité que nous voyons fleurir le parterre des psychanalystes ».

C'est donc le sujet en contrôle que Lacan entend contrôler, le sujet contrôlant dans son rapport à l'acte et à ses dépassements. Dépassements qui se signalent par l'*acting out* ou bien quand l'interprétation, par le savoir S2 qu'elle plaque sur le petit *a*, fait défaut à la cause du désir qu'elle se doit de viser et n'en fixe que mieux le sujet à sa demande. Lacan évoque à ce propos Maurice Bouvet, illustre pour ses analyses d'obsessionnel(le)s, chez lequel(le)s le désir est tout spécialement de difficulté, et qu'il maintenait dans l'impasse de l'identification phallique par sa façon d'interpréter leur demande d'incorporer le phallus, qu'elle soit merdique ou eucharistique. Même Moustapha Safouan s'y est laissé prendre et c'est ce dont par son dire Lacan le déprend dans cette séance de contrôle, dont a déjà parlé Muriel Mosconi, où Safouan lui parle d'un jeune analysant, impuissant et obsessionnel, qui lui avait fait part d'un fantasme où il

19. *Ibid.*, p. 266.

se voyait sur le divan suçant le sexe d'un homme debout non identifié. Ce qu'il lui avait interprété en lui disant que cet homme, c'était lui, l'analyste. Monsieur Lacan me fit remarquer, dit Safouan, qu'après tout, il n'y avait pas dans la pièce que lui et moi... il y avait aussi lui ! En somme, Lacan lui disait que, dans cette analyse sous contrôle, il n'y avait pas l'analysant et l'analyste qu'en duo il suce, il y avait l'analysant, Safouan et Lacan, si je puis dire *en sus* !

### **La rhinocérinite de l'analyste**

Le contrôle selon le Lacan de la « Proposition... » est donc un contrôle de la capacité de l'analyste à se laisser ou non dépasser par son acte – le risque étant toujours qu'il le dépasse et sorte du discours analytique. Ce qui par contre est beaucoup moins risqué et n'inquiétait guère Lacan, c'est l'analyste *dépassé* dont il parle au début du séminaire *Le Sinthome*, l'analyste-rhinocéros. Le rhinocéros, l'*auto-rhino-céros* – cf. Fließ – n'est-il pas à l'origine de la psychanalyse ? « Il arrive que je me paie le luxe de contrôler, comme on appelle ça, un certain nombre de gens qui se sont autorisés d'eux-mêmes à être analystes, selon ma formule. Il y a deux étapes. Il y a celle où ils sont comme le rhinocéros. Ils font à peu près n'importe quoi, et je les approuve toujours. Ils ont en effet toujours raison. La deuxième étape consiste à jouer de cette équivoque qui pourrait libérer du sinthome <sup>20</sup>. »

Effectivement, l'analyste, qui, au début, *s'autorhinocérise* de lui-même, a toujours raison. Lacan *l'approuvait toujours* : « C'est ça », « excellent ! », « vous êtes formidable ». Lacan n'avait pas la « rhinocérinite », comme dirait Eugène Ionesco, qui a écrit *Rhinocéros*. Il ne voyait pas partout la contamination du contre-transfert. Lacan ne dit pas au rhinocéros, comme l'aurait dit un analyste quatrième, que c'est tel résidu transférentiel qu'il a dans le nez et qui le fait foncer bille en tête ( $a \rightarrow \S$ ) sur ce que l'autre du discours analytique énonce. Il ne cherche pas le sens latent de cette *rhinocérinite*. Lacan est un peu comme Bérenger, le seul personnage de *Rhinocéros* <sup>21</sup> qui à la fin ne capitule pas devant le signifiant de l'aliénation primordiale et son pouvoir de mise en conformité. Car, pour approbatifs qu'ils soient,

20. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XXIII, Le Sinthome*, Paris Seuil, 2005, p. 17.

21. E. Ionesco, *Rhinocéros*, Paris, Folio, 2005.

les « c'est ça ! » de Lacan avaient pour visée d'obtenir la différence absolue. Je peux en témoigner.

### **Sauvé par le gong**

Je termine donc sur un exemple personnel, qui remonte à mes premiers pas dans ma pratique d'analyste, il y a tout juste trente ans déjà. C'était en 1978. Jeune rhinocéros, j'avais alors demandé à Lacan, avec qui j'étais en analyse, un contrôle, qu'il avait accepté. J'avais alors quatre séances par semaine, dont une de contrôle. Je ne vous parlerai pas d'une de ces séances de contrôle avec Lacan. Je dirai simplement que l'expérience que j'en eus fut aussi minimaliste que celle de mes séances d'analyse. Je veux seulement vous dire un mot d'une séance sur le divan où le contrôle est si je puis dire venu en quatrième entre l'analysant, l'analyste et ce qu'il lui disait. C'était à une époque de mon analyse où je m'obstinais à essayer de dire à Lacan le vrai de mon symptôme ! Je ne sais plus trop ce que j'étais en train de lui en dire, mais je sais que je lui parlais de celle en laquelle alors je croyais. Et voilà que Lacan se lève en me disant non, comme si souvent il disait, guilleret et apophantique : « C'est ça ! », mais, toujours aussi lestement, l'air benoît et interrogatif, presque grave : « C'est un contrôle ? » Déconcerté, éberlué, groggy par cette question pour moi absolument invraisemblable, je réponds, le regardant l'air atterré : « Non... c'est ma femme... » Le « c'est ça ! » qu'aussi sec j'entendis fut le gong à me montrer du réel la corde <sup>22</sup>.

22. Il s'agit de la corde borroméenne du réel que, dans le séminaire, Lacan était allé jusqu'à nouer à six en la couplant à celle du fantasme. Noué, pour sûr que je le fus, quand je réalisai soudain l'*incontrôlable* de l'objet qui était en cause en celle dont je venais de parler à Lacan comme d'un « cas ».

Françoise Josselin

## Le désir de l'analyste implique la contribution au savoir \*

Au savoir et non à la connaissance. Le discours de la connaissance, Lacan y a beaucoup insisté, a la vie aussi dure que la métaphore sexuelle qu'il désigne, source de la méconnaissance la plus tenace dans bien des discours, y compris dans le mésusage que l'on peut faire du discours analytique. Lacan a rectifié la place de la vérité dans la psychanalyse, vérité qui n'est nullement de l'ordre de la connaissance mais qui est « en quelque sorte de l'ordre d'une induction, au sens du champ magnétique, quelque chose de tout à fait réel et [...] qui n'est un objet qu'en ce sens que rien de l'ordre du savoir n'est sans le produire. C'est tout à fait autre chose que de le connaître ». Et « le savoir du psychanalyste n'est pas du tout [qu'il] s'articule ou pas, la question est de savoir à quelle place il faut être pour le soutenir <sup>1</sup> ».

Boussole essentielle en ce qui concerne la formation du psychanalyste, à quelque niveau que ce soit : analyse didactique de fait, non de droit (la passe en témoigne) comme dans les standards hiérarchisés de l'IPA, enseignement qui ne peut être ni magistral ni universitaire – en contradiction avec les fantasmes des psychanalyticiens – contrôle, non par qui mais par l'agent qu'est cet objet, source de production.

Quand manque ce ludion logique qu'est l'objet *a* pour s'orienter dans le champ de la jouissance que tente de cerner le discours psychanalytique, quand on veut se passer de ce gond qu'est le désir du psychanalyste, voire quand on refuse de l'entretenir, la porte de l'inconscient reste fermée ou grande ouverte selon la structure,

\* Intervention séminaire École, Paris, 27 novembre 2008.

1. J. Lacan, *Le Savoir du psychanalyste*, séminaire inédit, AFI, leçon du 4 novembre 1971.

névrose ou psychose, bloquant la circulation non du savoir mais du désir de savoir.

J'ai choisi pour illustrer les dérives imaginaires chez les analystes qui essaient de naviguer avec les cartes de la chasse au snark, soit des cartes sans repères terrestres, donc sans limites, « une de ces inconcevables élucubrations théoriques qui remplissent les revues du monde psychanalytique <sup>2</sup> ». Suivant les recommandations de Lacan de ne pas céder sur leur étude en tant que témoignage *a contrario*, j'ai résisté à l'ennui de la lecture d'une élaboration collective à la suite d'un colloque organisé par Conrad Stein à Paris en 1985 sur « La pratique des cures contrôlées ou supervisions », dans le cadre de l'Association pour études freudiennes.

Même si l'avertissement a été donné d'éviter les problèmes institutionnels, la dispute entre pairs se cible surtout sur la position de l'organisateur qui soutient que le contrôle n'est pas nécessaire, que son expérience n'a rencontré que vacuité de transmission, préconisant l'autocontrôle au même titre que l'autoanalyse postanalytique. Contre lui, les tenants d'une nécessité du contrôle, mais sur quels fondements ?

Au-delà de la controverse sur le terme de contrôle aux consonances trop inquisitrices (vieux débat), chacun y allant de sa trouvaille signifiante – outre supervision et cure contrôlée, analyse quatrième, écoute assistée, écoute seconde –, la formation du psychanalyste, en dehors de la cure, se résume à l'épreuve du contrôle. Aucune théorisation possible, ce dont se plaignent certains participants, la théorie disparaissant sous un flot de fantasmes pseudo-œdipiens.

Quelques perles exemplaires : « Le schéma du cursus analytique tend à reproduire une certaine conception de l'engendrement et de la naissance d'un individu : un personnage paternel, la Loi, représenté par la Commission d'enseignement (d'agrément) tandis que la gestation est prise en charge par l'analyste mais c'est un tiers (toujours la Commission d'enseignement) qui déclare la naissance. » Ailleurs, le supporter de « l'écoute assistée » ou « écoute seconde », Robert Barande, explicite la raison pour laquelle le contrôleur ne peut être le psychanalyste du postulant au contrôle : « Pour les passionnés d'inceste que nous sommes en tant que psychanalystes

2. *Ibid.*, leçon du 2 décembre 1971.

s'avère l'équivalence d'*acting* incestueux réalisés par le passage divan-fauteuil. » Du coup, deux supervisés se retrouvent comme les chasseurs de snark, « comme un adolescent » qui cherche auprès de son contrôleur une écoute assistée pour liquider son transfert, trouver de nouvelles identifications moins conflictuelles et atténuer la culpabilité inhérente au passage à l'acte incestueux de prendre la place de son analyste dans le fauteuil.

Pour la majorité des interlocuteurs de ce colloque, le contrôleur est ce tiers pour sortir de la relation duelle entre le contrôlé et son analyste, le contrôlé et son analysant, voire, comme dans l'analyse quatrième, le contrôlé et son contrôleur..., soit faire l'A de l'Autre pour une analyse infinie, tant le contre-transfert est toujours là, toujours du côté du supervisé – contrairement à ce que dit Lacan du contre-transfert signant toujours la résistance du psychanalyste. De toutes façons, il ne s'agit jamais du sujet qui fait l'objet du contrôle.

La finalité avouée de l'analyse quatrième de Valabrega, synonyme du contrôle, va jusqu'au droit de regard sur l'analyste du contrôlé. J'ai eu du mal à suivre le montage qu'il donne aux différents acteurs en jeu dans son analyse quatrième, qui fait partie de ce qu'il appelle les sessions inter-analytiques ou pluri-référentielles. Juste une perle le concernant, qui pointe son besoin de maîtrise de l'ensemble des quatre participants : l'analysant, son analyste en contrôle, l'analyste du contrôlant et le contrôleur. Il les appelle « la bande des quatre », ravalement qui entre en écho avec celui qu'a déclenché la « Proposition sur le psychanalyste de l'École du 9 octobre 1967 », « telle une certaine bande-à-Mœbius, vrai ramassis de non-analystes <sup>3</sup> ». Il précise : « Nous n'avons jamais songé à réunir nos quatre protagonistes en un même lieu et en chair et en os pas plus que nous ne réunissons en analyse les trois acteurs principaux du conflit, du drame et du mythe œdipien », relent de thérapie familiale qu'il accuse par ailleurs de l'incompréhension que rencontre sa théorisation du contrôle. Le contre-transfert en fin d'analyse, soit le rejet par l'analyste au lieu de la contre-analyse, du rejet de l'inconscient théorisé par Lacan.

3. J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 270.

Lacan a mis un terme, non sans peine, à ce type de galimatias ipéiste où le sujet n'est plus que l'ombre d'une ombre, avec sa « Proposition du 9 octobre 1967 sur l'acte analytique ». Il y lance la bombe du dispositif de la passe, faisant du non-analyste (le passeur) le garant de la psychanalyse, pour pallier le S(A barré), le manque de garantie dans l'Autre.

C'est pour cette raison structurale, nous dit Colette Soler dans son texte : « Quel contrôle <sup>4</sup> ? », que le terme de contrôle résiste et qu'il s'impose à l'analyste, qu'il y a même un devoir de contrôle. Il en découle que le seul contrôle est celui du discours analytique, sans lequel il y a imposture, discours dont l'agent est non pas l'analyste mais sa définition même : l'objet *a*, le désir de l'analyste et sa fonction causale.

Le savoir du psychanalyste est un savoir paradoxal qui oscille entre le savoir de l'impuissance, soit l'impasse du SsS que vise le trajet de la cure analytique, et le savoir de l'impossible, un savoir sur l'acte analytique visé dans le dispositif de la passe.

Je me suis éclairée du cours (1999-2000) de Colette Soler sur *La Politique de l'acte* pour mieux distinguer le savoir analytique du savoir inconscient où en sont restés les analystes après Freud. Le savoir analytique n'est pas le savoir de l'inconscient, ce savoir sans sujet qui, lui, est déchiffrable ; c'est un savoir sur l'acte, un savoir sans texte, c'est-à-dire non accessible par les signifiants, un savoir absolu, point zéro du savoir.

Les psychanalystes de l'IPA et de ses suites en restent à l'amour du savoir que sous-tend le transfert, ou plutôt à son envers, la haine du savoir (cf. leur interprétation du contre-transfert). Ils refusent d'affronter l'horreur de l'acte qui pousse le sujet en analyse vers l'horreur de savoir ce qu'il en est de la place de ce désêtre, de ce semblant d'objet *a* qu'il doit occuper pour produire d'autres objets *a*, d'autres analystes.

Mais Lacan par ailleurs invite le psychanalyste à ne pas stationner dans la position de l'acte. Dans son « Discours à l'EFF <sup>5</sup> », il explique comment, quel que soit leur talent, les analystes s'arrangent

4. *Ornicar?*, n° 42.

5. J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », art. cit., p. 271.



pour que ne sorte de leur expérience « qu'une production stagnante », incontestable au-dehors, une théorie toujours plus régressive, voire involutive au sens de la ménopause de l'un et l'autre sexe, la plus parfaite élusion de tous les problèmes de l'acte : pour autant qu'y résident la clef de sa terminaison et la fin à donner à l'analyse didactique et que, hors de cet abord, il est vain d'espérer qu'elle établisse son épistémologie.

Lacan ajoute que dans la passe il ne s'agit nullement d'analyser le désir d'être analyste mais le désir de l'être, psychanalyste, soit vérifier s'il y a du psychanalyste.

Faute d'être dans l'acte, le psychanalyste n'aura pour remplir sa tâche que les présumés de fiction qui le réduisent à l'inopé- rance du psychosociologue. Lacan invite le psychanalyste à redevenir psychanalysant, à faire alterner, comme une porte qui bat, la voie analysante et l'acte analytique. Sinon, on peut craindre l'infini d'une autoanalyse post-analytique ou une parodie de contrôle destinée à remettre l'analyste sur « la sellette où il a gagné ses galons ».

L'appel de Lacan à la fin de son « Discours à l'EFPP » à « une réflexion mûrie et une compétition heureuse » reste d'actualité pour ne pas s'endormir, grâce au réveil de l'acte.

## Sol Aparicio

### Le contrôle s'impose (au praticien) \*

#### Notes sur la nécessité du contrôle

Adeptes du contrôle, j'ai été quelque peu surpris en réalisant qu'à suivre une certaine logique, stricte, on aboutit à l'idée que l'on peut s'en passer.

En effet, si l'analyste est le produit résultant de la tâche analytante menée jusqu'à son terme grâce à l'acte de celui qui fut son analyste, et si l'acte par lequel s'opère ce passage à l'analyste ne se fait « pas sans le savoir <sup>1</sup> », alors on peut se demander quelle peut bien être la place du contrôle dans la formation du psychanalyste. La théorie lacanienne de l'acte analytique, dont l'élaboration accompagne la proposition sur la passe, avec ce qu'elle suppose d'une mise en cause définitive de la place jusqu'alors accordée au contre-transfert, n'invalide-t-elle pas le recours au contrôle à des fins de formation ? S'il ne s'agit plus pour nous, comme ce fut le cas pour les postfreudiens – et comme ça l'est encore pour ceux qui restent embourbés dans ce « galimatias ipéiste <sup>2</sup> » où l'analyse est confondue avec la prolifération *ad libitum* des fantasmes imaginaires –, s'il ne s'agit plus de vouloir débusquer le résidu non analysé du transfert de l'analyste pouvant constituer l'obstacle contre-transférentiel à la conduite des cures, quel peut être l'objet d'un contrôle ?

Nous trouvons chez Lacan des éléments de réponse à cette question, sur lesquels je vais m'appuyer. Mais je voudrais d'abord relever comment, en disant dans un détour de son « Discours à l'EFPP » : « C'est là qu'un contrôle *pourrait sembler* n'être pas de trop <sup>3</sup> »,

\* Intervention séminaire École, Paris, 18 décembre 2008.

1. J. Lacan, *L'Acte analytique*, 1967-1968, séminaire inédit, leçon du 10 octobre 1968.

2. Cf. l'intervention de F. Josselin, à la même séance de ce séminaire, en novembre.

3. J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 266.

Lacan a pu lui-même laisser entendre que le contrôle pourrait être de trop. Sauf dans la circonstance considérée, à savoir le repérage du désir du psychanalyste. Sans aller jusqu'à une mise en cause, il semble bien qu'il y ait là une question portant sur l'utilité du contrôle.

L'idée que le contrôle est non seulement utile mais nécessaire est pourtant explicite chez Lacan lorsqu'il affirme, dans la note adjointe à l'Acte de fondation de l'EFP, que « le contrôle s'impose <sup>4</sup> ». Partons de là avant de voir ce qu'il en est par la suite.

Dire que le contrôle s'impose, c'est dire tout d'abord qu'il n'est pas imposé. Mieux encore, qu'il n'y a nul besoin de l'imposer, puisqu'il s'impose de lui-même. Et qu'en l'imposant, on ne peut qu'occulter en quoi il s'impose. Le contrôle imposé par l'institution psychanalytique au candidat qu'elle autorise est, bien sûr, tout autre chose que le contrôle demandé par l'analyste qui *ne s'autorise que de lui-même*. La petite différence, qui est de taille, tient au fait que l'initiative revient au candidat. C'est le point explicitement avancé et défendu par Lacan dans les textes qui ont accompagné la fondation de l'École freudienne de Paris.

En rompant avec les standards en vigueur depuis la réglementation de la formation établie à Berlin en 1923 (!), Lacan subvertissait la conception de la formation <sup>5</sup>. Qu'il s'agisse de l'entrée en analyse ou de l'entrée en contrôle <sup>6</sup>, ceux qui s'y engagent le font « de leur chef et de leur choix ». On aperçoit aisément qu'une telle décision à la fois ouvre une place pour le désir et fait pencher la balance de la responsabilité du côté du sujet. Pour le dire autrement, c'est la question de l'autorisation de l'analyste qui est en jeu et l'on voit poindre déjà la forme que va prendre la réponse donnée par Lacan.

Quelques jours avant la rédaction de l'Acte de fondation, le 17 juin 1964, Lacan avait évoqué le problème de façon apparemment incidente. Répondant à une question de P. Kaufmann à la fin d'une séance de son séminaire <sup>7</sup>, consacrée entre autres à la fonction de

4. J. Lacan, « Note adjointe », dans *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 235.

5. A. Tardits, *Les Formations du psychanalyste*, Toulouse, Scripta, Érès, 2000.

6. Le parallélisme entre ces deux expressions dont la seconde n'a, me semble-t-il, plus cours, vaut la peine d'être souligné.

7. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973.

l'objet *a* comme séparateur, il comparait le champ analytique au champ universitaire pour relever que, dans le premier, le sujet ne peut se considérer « habilité à la recherche » : il « ne peut s'y considérer comme autorisé qu'à partir du moment où il opère librement ». Il s'agit, pour ceux qui veulent s'y former, de trouver « leur chemin, leur mode de pensée, leur façon même de se déplacer dans le champ analytique ». C'est malheureusement à ce moment-là, constatait-il, que certains, arrivés à ce point grâce à son enseignement à lui, vont chercher à se faire autoriser par d'autres qu'ils considèrent pourtant comme des imbéciles ! On voit cernées dans ce passage la contradiction et l'impasse d'une telle position, pour laquelle Lacan va trouver une voie d'issue dans une procédure, celle de la passe, permettant au sujet de ne s'adresser qu'à ses pairs.

*Trouver sa façon de se déplacer dans le champ analytique*, cette phrase dit fort simplement l'un des usages qui peuvent être faits du contrôle, celui que peut en faire l'analyste qui débute. Ajoutons, si son contrôleur s'y prête. Car la phrase laisse entendre aussi la raison pour laquelle, aux dires de Lacan, il procédait d'abord dans ses contrôles à cette forme de laisser-faire, marquée sinon par son approbation du moins par un silence bienveillant, face au rhinocéros se déplaçant dans le magasin de porcelaines. S'autoriser à s'y déplacer à sa façon, et s'autoriser à en parler à un autre, ce n'est pas rien. Rappelons à ce propos que Freud abondait dans ce sens. Se servant de l'expression française, il avait explicitement exprimé sa préférence pour une « politique du laisser-faire <sup>8</sup> ».

Le contrôle s'impose, écrit donc Lacan dans la « Note adjointe ». Cela veut dire d'abord qu'il n'est pas imposé, que l'École ne l'impose pas. Ce n'est pas une obligation. Nul n'y est contraint par un règlement institutionnel concernant la formation requise ou les conditions d'exercice de la psychanalyse. Et pourtant. Comment nier que s'il s'impose, c'est qu'il y a bien, en un sens, contrainte ou obligation ? C'est précisément ce qui permet de parler d'une nécessité, qui doit être à la fois logique et éthique <sup>9</sup>.

8. S. Freud, *La Question de l'analyse profane* (1926), Paris, Gallimard, 1985.

9. Point à développer. L'articulation entre logique et éthique se fait dans le discours analytique par leur commune référence au réel. La logique est, pour Lacan, science du réel, et l'éthique du bien-dire concerne le réel de l'expérience. Marc Strauss l'avait abordé au séminaire École de l'an dernier.

En effet, cette absence de règlement, d'une contrainte venant de l'Autre ne va pas sans exigence et fait fortement appel à la responsabilité – terme qui apparaît plusieurs fois sous la plume de Lacan dans cette note. Cohérente avec le principe selon lequel un analyste ne s'autorise que de lui-même, l'absence de règlement place chacun devant le fait de l'absence de garantie, c'est-à-dire dans une situation que le sujet névrosé appréhende, celle où il ne peut pas, comme il le ferait volontiers, se soumettre à obligations et contraintes pour échapper à la castration : se soumettre à un interdit institutionnel de pratiquer, ou le transgresser, ce qui revient au même, plutôt que de courir le risque de rencontrer le manque de savoir.

Il est donc essentiel aux fins de l'analyse que le contrôle ne soit pas imposé. Comme il est essentiel que l'analyste ne s'autorise que de lui-même au moment d'engager un autre dans une analyse, autrement dit qu'il ne se recommande de ni ne s'appuie sur nulle autre autorité que celle que lui confèrent le désir advenu dans son analyse et le bout de savoir qu'il en a acquis, son point de vérité.

La « Note adjointe » fait référence à la responsabilité de l'analysant qui s'autorise à la pratique en affirmant que « la réalité lui impose » de prendre cette responsabilité « à ses risques ». L'enjeu de cette responsabilité réside dans les « effets (de l'analyse) sur toute pratique du sujet qui s'y engage ». « Quand cette pratique procède, si peu que ce soit d'effets psychanalytiques, il se trouve les engendrer au lieu où il a à les reconnaître. » Le praticien, quel qu'il soit, a donc à reconnaître les effets possibles de son analyse sur sa pratique. C'est pourquoi le contrôle s'impose « d'abord pour protéger celui qui y vient en position de patient. » (« D'abord » veut dire aussi pas seulement.)

Ces remarques, contemporaines de la publication de l'« Acte de fondation », vieilles de plus de quarante ans, gardent intactes leur pertinence et leur actualité. Elles ouvrent un champ très large à la pratique du contrôle, celui-ci n'étant pas réservé au psychanalyste. Car le praticien n'est pas encore ni toujours psychanalyste, il est parfois psychiatre, psychologue, orthophoniste ou éducateur. Sa pratique a souvent débuté avant qu'il ne s'engage dans l'analyse et l'on ne peut pas dire qu'initialement elle « procède d'effets psychanalytiques ». Mais il arrive qu'en cours d'analyse un praticien soit

troublé ; interrogé dans sa pratique par l'ouverture de l'inconscient, il n'entend plus de la même façon les demandes qu'il reçoit et découvre qu'il ne peut ni ne veut plus y répondre comme avant. Pour peu qu'il soit lié à une communauté psychanalytique, il sera amené à demander un contrôle. Nous dirons donc que le contrôle s'impose dès lors à ce praticien. Comme il s'impose à l'analyste débutant. Pour une raison qui est bien de l'ordre d'une éthique de la psychanalyse. On pourrait l'appeler, en paraphrasant Lacan, un devoir de bien lire ce qui est dit dans ce qui s'entend.

Il y a ainsi une variété apparente de demandes de contrôle qui correspond à une diversité de pratiques cliniques. Variété apparente, puisque ces demandes trouvent leur axe commun et déterminant dans le fait que le contrôlant lui-même est engagé dans l'analyse et que sa demande part de là, d'une certaine expérience de l'inconscient et d'un désir d'en tenir compte. Viennent ensuite d'autres variables introduites par le choix du contrôleur : l'analyste du contrôlant ou un autre ; par le moment où la demande est formulée : en cours d'analyse ou après, avant la passe ou après ; et par le rythme de travail : fréquence hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle ou occasionnelle.

La demande n'est évidemment pas la même dans chacun des cas. Distinguons celui du praticien non analyste, celui de l'analysant praticien en passe de devenir analyste et celui de l'analyste plus ou moins débutant. Il peut s'agir de vouloir s'assurer tantôt que l'inconscient qui est à l'œuvre est bien entendu. Tantôt du juste repérage de la structure clinique et de la façon de moduler adéquatement son intervention. Ou, enfin, de vouloir répondre à la question de savoir ce que l'on fait, comment on opère, en quoi consiste l'acte que l'on commet. Ces demandes différentes selon leur contenu diffèrent aussi quant à leur lieu d'adresse, le contrôleur n'étant pas toujours mis à la même place et ne répondant sans doute pas de la même façon non plus. Mais justement, laissant de côté une réglementation possible de cette variété, Lacan choisit de privilégier le désir de celui qui demande et affirme qu'il relève de la responsabilité de l'École d'assurer « les contrôles qui conviennent à la situation de chacun <sup>10</sup> ». Il est clair dès lors que c'est le désir d'analyste de celui qui reçoit la

10. J. Lacan, « Note adjointe », art. cit., p. 235.

demande de contrôle qui est là convoqué et, sans doute aussi, mis à l'épreuve.

La « Note adjointe », rédigée en 1964, date d'avant la « Proposition du 9 octobre 67 sur le psychanalyste de l'École », d'avant la passe et d'avant l'acte analytique. Mais ce que Lacan y a formulé concernant la pratique du contrôle n'a pas, à mon sens, à être modifié pour autant. La passe, même à être pensée comme un contrôle de l'acte, ne l'invalide pas.

En effet, l'expression « contrôle de l'acte analytique » dont il est question dans le « Discours à l'EFPP » à propos de la passe ne se limite pas nécessairement à celle-ci, puisque l'acte est d'abord en jeu dans chaque analyse. C'est en répondant à ceux qui lui imputent de vouloir, avec la procédure de la passe, « remettre le contrôle de l'École à des non-analystes », c'est-à-dire aux passeurs, que Lacan choisit de « relever le gant » : il affirme alors vouloir « mettre des non-analystes au contrôle de l'acte analytique <sup>11</sup> ».

Telle qu'il la formule dans ce discours, la proposition de Lacan est de « s'intéresser à la passe où l'acte pourrait se saisir dans le temps qu'il se produit » – ce temps, bref, où le désir de l'analyste advient et passe à l'acte. S'intéresser au moment de passe donc, afin de ne pas « éluder cet acte » que la routine de la pratique tend à couvrir d'un oubli.

L'acte de celui qui passe à l'analyste est ainsi offert à contrôle dans le dispositif. Par la même occasion, se trouve également soumis à contrôle l'acte qui a conduit l'analysant jusqu'à ce point de virage. Or, l'expression est tout aussi pertinente pour l'analyste qui interroge auprès d'un autre l'acte qui consiste à supporter le transfert, tout au long du parcours d'un analysant.

Que ce soit en parlant de la passe ou de l'acte psychanalytique, Lacan a toujours insisté sur l'importance des suites de l'acte. Rappelez-vous, dans le « Discours à l'EFPP » : « La voie psychanalytique ne s'applique pas à l'acte psychanalytique, dont la logique est de sa suite. » Et plus loin, dans la seconde partie : « La passe est ce point où, d'être venu à bout de sa psychanalyse, la place que le psychanalyste a tenue dans son parcours, quelqu'un fait ce pas de la prendre

11. J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », art. cit., p. 270.

[...] pour y opérer comme qui l'occupe, alors que de cette opération il ne sait rien [...]. » Puis : « On offre à qui le voudrait d'en pouvoir témoigner au prix de lui remettre le soin de l'éclairer par la suite <sup>12</sup>. »

N'est-ce pas dans ce temps d'après l'acte et en raison de ce non-savoir concernant son opération que la nécessité du contrôle peut être le mieux repérée ? Elle tient, à mon sens, tout d'abord au fait que l'acte « ne comporte pas la présence du sujet <sup>13</sup> ». Un analyste peut être dépassé par son acte, comme il pourra aussi, cas plus problématique, le dépasser. (Cela a été évoqué dans ce séminaire en novembre.) Dans un cas comme dans l'autre, à qui d'autre qu'à un autre psychanalyste pourra-t-il s'adresser pour mettre au clair ce qu'il en est des conséquences de son acte, pour en rectifier l'orientation lorsque son désir d'analyste défaille ou que le réel de l'expérience le fait trébucher ?

L'intervention d'un contrôleur peut avoir un effet d'interprétation <sup>14</sup>. Cela nous permet de constater, si besoin est, que l'analyste contrôlant se trouve en position de sujet. Cependant, il me semble important de noter que la visée du contrôle ne peut pourtant être autre que celle d'assurer ou d'obtenir la position de l'analyste en tant qu'objet, cause du désir de l'analysant. D'où la mise à l'écart de la dimension du contre-transfert à laquelle Lacan s'est employé. L'analyse du contre-transfert fait place à la subjectivité de l'analyste qui, encore une fois, n'est pas de mise.

C'est justement pourquoi il peut arriver qu'un contrôle ramène un analyste contrôlant en analyse. Il le peut lorsque, ne laissant pas de place pour d'autre sujet que l'analysant dont il est question, et rappelant ainsi le contrôlant à sa fonction d'analyste, il fait apparaître la difficulté ou l'incapacité de celui-ci à tenir sa place.

Tout comme l'analyse, le contrôle constitue un mode de lien social, un lien de travail particulier où il peut être question de la chose analytique. Lorsqu'il se fait avec un autre analyste, ou après l'analyse, il peut répondre à l'une des formes possibles de cette transmission de l'enseignement de la psychanalyse qui, selon Lacan, ne peut se faire « d'un sujet à l'autre que par les voies d'un transfert de

12. *Ibid.*, p. 275-277.

13. J. Lacan, *L'Acte analytique*, *op. cit.*, leçon du 29 novembre 1967.

14. Cf. les exemples proposés par M. Mosconi et M. Bousseyroux, ainsi que par G. Clastres.



travail <sup>15</sup> ». Nous supposons ce transfert de travail, distinct du transfert à l'analyste, en ceci que le savoir dont il est question dépasse l'inconscient du sujet, concerne d'autres chaînes signifiantes, d'autres objets, d'autres configurations fantasmatiques, et la possibilité d'une théorisation adéquate de la pratique.

On sait que, pour Lacan, cette théorisation exige un recours à la logique. Il l'a explicitement affirmé dans un passage du « Discours à l'EFPP » concernant « l'expansion de l'acte psychanalytique ». Il parle alors des « exigences logiques » qui sortent de l'expérience dont s'autorise son discours, et il appelle les analystes à s'y former, à se former à ces exigences logiques de l'expérience analytique pour, entre autres, les restituer dans leurs contrôles. « Car, [poursuit-il], l'expérience du clinicien comme l'écoute du psychanalyste n'ont pas à être si assurées de leur axe que de ne pas s'aider des repères structuraux qui de cet axe font lecture <sup>16</sup>. » Si l'on admet que l'axe est le désir du psychanalyste, il nous faut bien conclure qu'il est condition nécessaire, mais non suffisante. Restituer les exigences logiques de l'expérience, voilà une indication précise concernant un usage du contrôle qui répond à l'ordre de la nécessité.

Enfin, *last but not least*, j'ajouterai que la nécessité du contrôle, comme celle de l'École, tient aussi à la solitude de l'acte, la solitude si souvent évoquée par Lacan et que chacun, je crois, éprouve dans l'exercice de sa pratique. Nul savoir ne peut être porté d'un seul, disait-il. C'est surtout vrai lorsque le mirage du sujet supposé savoir s'est dissipé. Et c'est pourquoi l'analyste s'associe « à ceux qui ne partagent avec lui ce savoir qu'à ne pas pouvoir l'échanger <sup>17</sup> ».

15. Cf. encore une fois, la « Note adjointe ».

16. J. Lacan, « Discours à l'École freudienne de Paris », art. cit., p. 269.

17. J. Lacan, « De la psychanalyse dans ses rapports avec la réalité », 18 décembre 1967, dans *Autres écrits*, op. cit., p. 359.



## Travaux des cartels 2009

---

Les formations de l'inconscient



## Patricia Dahan

### Présentation

Le 27 janvier dernier, une soirée des cartels a eu lieu au local de l'EPFCL et a réuni un public nombreux venu écouter les interventions de trois cartellissantes qui ont exposé le produit d'un travail poursuivi depuis une ou deux années.

Ayant fait le constat que plusieurs cartels différents s'étaient penchés sur la lecture du séminaire V, *Les Formations de l'inconscient*, j'ai proposé de consacrer une soirée à ce thème. Les trois interventions avaient donc en commun la lecture de ce séminaire par différents angles d'approche :

- la manière dont le névrosé tente de masquer cette loi à laquelle il fait pourtant allégeance et les modalités dans la névrose hystérique et la névrose obsessionnelle ;
- la façon dont se présentent les formations de l'inconscient suivant la structure inconsciente du sujet et le rapport à son désir ;
- la place de l'Autre dans la différence entre néologisme et lapsus.

L'exposé d'introduction de la présidente de l'EPFCL, Anita Izcovich, a permis de mettre l'accent sur l'importance de la production des cartels, qui s'inscrit dans l'ensemble des productions de l'École, et a montré l'intérêt porté aux cartels dans notre École.

Le succès de cette soirée tient surtout à son public nombreux, enthousiaste, prenant facilement la parole et qui a apporté un souffle nouveau dans notre communauté de travail. Dans d'autres villes, des élus des pôles ont aussi organisé des après-midi ou des soirées des cartels, ce qui rend compte d'une activité et d'une élaboration importantes dans l'ensemble du réseau de l'EPFCL.

*Patricia Dahan, responsable des cartels.*

Cela montre bien la vocation du cartel à être une structure permettant à chacun de créer des liens dans l'École et à partir du travail commun de créer un lien à l'École. Lacan en avait défini la structure pour en faire un lieu où devait se soutenir une élaboration, où toute chefferie, toute direction, toute attitude magistrale étaient exclues de ces petits groupes. Il me semble que la structure propre aux cartels a permis que subsiste cette exigence. C'est bien dans cet esprit qu'ils continuent à fonctionner, comme on a pu le voir dans le déroulement de cette soirée.

La création toujours croissante des cartels contribue donc au succès de l'École, qui se mesure à la capacité à faire exister et se développer ce mode de travail. C'est pourquoi ces rencontres sont importantes. Une prochaine soirée est prévue au mois de mai pour permettre à des cartellisans de présenter le produit de leur recherche sur le thème de la féminité. Nous aurons donc l'occasion de nous retrouver lors de ce nouveau rendez-vous.

Grâce au *Mensuel* et à cette rubrique, vous pourrez lire dans ce numéro les textes des interventions prononcées lors de la soirée du 27 janvier ; c'est une façon de prolonger et de partager ce moment avec ceux qui n'ont pu y assister.

Anita Izcovich

## Les cartels et l'École

Avant d'aborder l'importance des cartels dans une École, il convient tout d'abord de situer leur spécificité par rapport aux autres activités qui mettent au travail la psychanalyse. Notre École a mis en place d'une part des séminaires centrés sur la théorie et la pratique analytiques, à Paris et en province, d'autre part des soirées connexions, des après-midi d'interventions et d'échanges, des journées nationales, des rendez-vous internationaux. On peut alors remarquer que, face à ce type de travail, les cartels relèvent d'une approche complètement différente : il s'agit de petits groupes de quatre personnes se réunissant autour d'un plus-un, pour un travail effectué au un par un.

C'est tout d'abord, comme le disait Lacan dans la note adjointe à l'« Acte de fondation » en 1964, « du travail que chacun entend y poursuivre <sup>1</sup> ». Dans sa dernière formalisation du cartel, en 1980, dans « D'écolage », Lacan évoque « le produit propre à chacun <sup>2</sup> ». C'est précisément cet effet de produit dans sa singularité que je voudrais interroger.

Il faut déjà noter que, dans les exposés présentés par des cartellisans, le style d'énonciation est très personnel. Les exposés témoignent d'un parcours fait de questions et de paliers pour y répondre en ouvrant d'autres questions. C'est un style qui montre comment le sujet a été mis au travail, comment ses réponses se situent sur un bord laissant la place à un certain vide. Il s'agit d'un savoir en élaboration et non d'un savoir vérité.

Il est patent que, dans un cartel, on n'élabore pas tout seul. On soumet son produit à l'autre, on le fait circuler, on échange à partir

1. J. Lacan, « Acte de fondation », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 235.

2. J. Lacan, *Ornicar?*, n° 20-21, 1980.

des points de manque. Le cartel est fait pour élucider ce qu'on n'a pas compris.

Un savoir propre à chacun implique que la théorie soit travaillée à partir d'un savoir qui touche au point intime de l'être. C'est un savoir dans lequel le sujet a mis sa marque, sa propre invention. Par exemple, un cartel a travaillé sur le projet d'établir une traduction des textes des *Écrits* de Lacan en grec, et, lorsqu'il évoquait le produit de leur travail en décembre dernier à la maison de la Grèce, il insistait sur la question de trouver le terme le plus juste, à la fois sur le plan linguistique et sur celui de la psychanalyse. Après tout, ne serait-ce pas la définition de tout cartel, le travail de l'entre-deux langues, ou comment traduire la psychanalyse dans sa propre langue ?

Donc, forcément, le produit propre à chacun fait suite à une articulation entre le savoir propre à la théorie et le savoir propre à l'expérience analytique. Ce dernier concerne l'inconscient qui s'élabore en rapport avec un impossible à dire, qui traverse le sujet dans sa cure. Et c'est avec ce savoir-là que le sujet travaille la théorie analytique et qu'il l'éclaire.

Il faut noter par ailleurs que le cartel est parfois très hétérogène, c'est sans doute plus sensible quand il s'agit d'un tirage au sort. Le cartel peut alors travailler avec une diversité des approches, que ce soit par rapport aux champs connexes de l'art ou de la littérature, ou la pratique analytique elle-même. Il peut y avoir également une confrontation des élaborations, entre ceux qui sont plus ou moins avancés dans la psychanalyse, aussi bien dans la théorie que dans l'expérience. Il y a une mise en commun entre les débutants qui découvrent et les anciens qui travaillent les textes depuis longtemps. Les cartellisans viennent parfois de différentes régions de France, donc là encore il y a une hétérogénéité dans la composition et les échanges des travaux.

La formalisation du cartel est donc basée sur « la conjonction des quatre [qui] se fait autour d'un plus-un qui, s'il est quelconque, doit être quelqu'un ». Ce qui me semble important dans cette formulation de Lacan, c'est que le plus-un incarne une fonction, c'est le quelqu'un même s'il a été choisi pour être quelconque. Il a alors la fonction de soutenir le transfert de travail, d'encourager, orienter, stimuler, impulser : « À charge pour lui de veiller aux effets internes de l'entreprise et d'en provoquer l'élaboration ».



Ces points touchent donc au style du cartel : un style qui, comme Lacan le disait dans l'« Ouverture » des *Écrits*, vise non pas l'homme, l'homme à qui l'on s'adresse, mais l'objet. Le travail dans un cartel s'articule autour du vide de l'objet, et vise du même coup ce qui est au centre du désir. C'est un savoir qu'on découvre à partir du manque, et qu'on échange avec d'autres à partir d'une décomplétude.

C'est une offre de l'École à quiconque souhaitant participer à une communauté de travail. Cela touche donc n'importe qui, à l'intérieur ou à l'extérieur de la communauté. Néanmoins, il s'agit ensuite de mettre en commun le travail, de vectorialiser l'ensemble, en sorte qu'il y ait une visibilité des lignes de force. Le travail de cartel s'effectue entre le quiconque, on pourrait même dire le « venu de nulle part », le propre à chacun, la trouvaille du un par un, et la mise en commun, la circulation des échanges, la mise en forme symbolique. Il s'agit de donner à voir à la communauté ce qui se travaille au « un par un ».

On précisera que c'est Patricia Dahan, responsable de la commission des cartels rattachée au bureau, qui effectue cette tâche de vectorialisation. Les cartels sont donc répertoriés dans un catalogue, ce qui permet de connaître les travaux des uns et des autres ou parfois d'échanger sur des thèmes communs. C'est ainsi également qu'a été organisée une soirée regroupant les produits de travail de cartels ayant abordé un même thème, celui des formations de l'inconscient, dont les textes sont publiés dans ce numéro du *Mensuel*.

Martine Delorme

## À l'ombre de la loi

(À partir du séminaire *Les Formations de l'inconscient*)

J'ai extrait du séminaire de Lacan *Les Formations de l'inconscient* cette phrase du chapitre « La logique de la castration », p. 170 : « Bien que profondément liée à l'articulation symbolique de l'interdiction de l'inceste, la castration se manifeste donc dans toute notre expérience, et particulièrement chez ceux qui en sont les objets privilégiés, à savoir les névrosés, sur le plan imaginaire. [...] cette loi [...] est [...] en général plutôt laissée dans l'ombre. » C'est cette position du névrosé face à la loi de la castration, la façon dont elle s'incarne chez lui, et son incidence sur les coordonnées de son désir que j'ai voulu interroger.

La castration chez Freud est liée à la loi d'interdiction de l'inceste, elle est le corollaire du complexe d'Œdipe. Le complexe d'Œdipe se présente dans sa forme positive comme des sentiments hostiles envers le parent du même sexe et un désir sexuel pour le personnage du sexe opposé. Dans sa forme négative, il présente, à l'inverse, des sentiments amoureux pour la personne du même sexe et une haine jalouse du parent du sexe opposé. Ces deux formes peuvent se retrouver à des degrés divers. Sous la menace de la castration exercée par le père, l'enfant renonce à ses désirs œdipiens. La résolution favorable du complexe réalise une dette symbolique et oriente le désir du sujet et doit aboutir idéalement à un choix d'objet hétérosexuel et à l'assomption de son propre sexe.

Chez le névrosé, les désirs infantiles pour la mère sont refoulés dans l'inconscient du sujet et persistent chez l'adulte. Ils s'expriment au travers des symptômes, limitant les actes du sujet et maintenant

\* Intervention à la soirée des cartels, Paris, 27 janvier 2009.

son attachement aux personnages parentaux. Le choix d'objet d'un sujet, guidé de façon infantile vers ses parents, est idéalement détourné d'eux par la barrière de l'inceste, pour se tourner vers d'autres sujets qui leur ressemblent. Il en résulte pour le névrosé, pour lequel cette barrière n'est pas totalement efficace, des difficultés à s'affranchir de l'autorité parentale et à trouver un partenaire qui lui convienne. Le désir œdipien refoulé est à l'origine d'une angoisse, l'angoisse de castration, castration exercée par le père. Chez le garçon, la castration porte sur la perte de l'organe, et chez la fille, l'angoisse porte sur la perte d'amour.

Lacan en propose une lecture en s'appuyant sur les lois qui régissent l'inconscient, lois du signifiant. L'enfant entre, en naissant, dans un monde de langage organisé par l'ordre symbolique. L'inconscient freudien se révèle au travers de ses formations que sont les rêves, les lapsus, les actes manqués, les oublis de mots, les symptômes et les traits d'esprit. Il a une structure de chaînes signifiantes en perpétuel glissement les unes par rapport aux autres, liées entre elles par des rapports logiques et l'usage de métaphores créatrices de sens et de métonymies. La relation du signifiant au signifié est, de structure, marquée d'un écart. Le signifié n'est jamais approché que par l'usage d'un signifiant, qui renvoie lui-même à un autre signifiant. Cette chaîne inconsciente, pour qu'elle puisse se dérouler dans un certain ordre, nécessite un signifiant particulier, le Nom-du-Père, qui est le point de rencontre, le point de capiton de ces chaînes. Lorsque le Nom-du-Père est en place, il introduit l'homme dans la dimension symbolique du langage, et lorsqu'il est manquant, il détermine la psychose. Ce signifiant particulier a pour fonction de signifier l'ensemble du système signifiant et d'en faire la loi. Selon Freud, il correspond au père mort, au symbole du père.

Lacan, à la suite de Freud, s'attache à analyser le mécanisme du trait d'esprit et du plaisir qu'il suscite, afin de dévoiler le désir inconscient qui l'anime. Le désir circule à l'état de traces signifiantes, traces insistantes dans l'inconscient. Le désir est à distinguer du besoin et de la demande qui le supporte. Le besoin cherche la satisfaction de la pulsion, le désir s'articule à la demande, qui pour être soutenue suppose qu'on s'oppose à sa satisfaction. Le désir est donc lié au refus de la satisfaction demandée. Il a un double caractère : lié à un objet qui le cause et lié au refus de la satisfaction de la demande. La demande

nécessite l'existence d'un grand Autre à qui elle s'adresse. Ce grand Autre, lieu symbolique, trésor des signifiants, est le signifiant de l'Autre dans l'Autre. Le désir est le désir de l'Autre, c'est une demande signifiée.

Le sujet, ou plutôt la subjectivité désigne tout un système et inclut nécessairement le grand Autre symbolique, référence pour le sujet, et le petit autre, image du semblable. Le sujet dans le schéma L accède au symbolique à travers le filtre de l'imaginaire.

La résolution du complexe d'Œdipe a une fonction « normative ». Elle permet à l'enfant de se détacher de sa dépendance affective au désir de sa mère, d'assumer son propre sexe. Elle permet aussi la mise en place de l'idéal du moi, par l'intervention du symbole du père qui fait la loi dans le discours de la mère. L'idéal du moi est une instance sur laquelle l'enfant va pouvoir « copier » les insignes de l'Autre : sa féminisation si c'est une fille, sa masculinité si c'est un garçon.

L'identification idéale doit aboutir à la privation du phallus, étape capitale dans la névrose. Ce qui a été constitué de primordial et de symbolique dans la relation d'un enfant à sa mère est substitué au père en tant que symbole. Lacan appelle cette opération signifiante la métaphore paternelle. Elle lie le complexe d'Œdipe au complexe de castration. L'Œdipe intervient dans les rapports qu'entretient le sujet avec la réalité, dans la mise en place du surmoi et dans l'assomption à son propre sexe.

Dans le complexe d'Œdipe, la loi du père interdit la mère à l'enfant et il s'ensuit pour le garçon la crainte de la castration, le petit garçon projetant imaginativement ses propres pulsions agressives sur son père, du fait de l'interdit. Par la privation que le père exerce, et parce qu'il est le détenteur du phallus, il se fait préférer à la mère et l'identification terminale du garçon au père se met en place, identification aux signifiants de l'idéal, aux signifiants du père pour assurer sa virilité. Il n'est pas le détenteur du phallus mais il pourra espérer l'avoir légitimement un jour. Pour la fille, la découverte que la mère est castrée va être ressentie comme un dommage, elle va se tourner vers le père, détenteur du phallus qui va devenir l'idéal du moi, le prendre pour objet et attendre de celui-ci qu'il lui donne un enfant.

Liée à la maturation du désir, la castration intervient comme une menace contre le phallus, qui est un signifiant et non pas l'organe. Cette menace s'exerce à trois niveaux de manque d'objet, la castration, la frustration, la privation, qui nouent les trois registres, l'imaginaire, le réel et le symbolique en fonction de l'objet visé et de l'agent. L'agent est successivement le père réel, la mère symbolique, le père imaginaire.

La frustration est imaginaire, mais elle porte sur un objet réel – la fille est frustrée de l'absence de pénis tant par l'interdit œdipien que par l'impossibilité physiologique. La privation est un manque réel portant sur un objet symbolique, le désir de l'enfant du père, en tant que symbole. L'agent de la privation est le père imaginaire et c'est à lui que le névrosé va adresser la plainte de réparer le dommage. La castration effectue un trou dans le réel d'un objet imaginaire, le phallus.

La constitution du désir chez l'enfant passe par la relation à sa mère, au grand Autre maternel. Elle est reliée à un élément tiers, le phallus, objet imaginaire pour l'enfant, objet qui manque à la mère. C'est par le questionnement sur le cheminement du phallus en tant qu'objet du désir maternel que l'enfant va entrer sur le chemin du désir. Le phallus doit effectuer dans l'inconscient de l'enfant un trajet pour passer d'objet imaginaire qui manque à la mère au statut de signifiant du manque, symbole du désir. Le désir de l'enfant va s'arrimer au désir maternel pour se transformer en un autre désir, un désir différent.

Dans un premier temps, une première symbolisation – la symbolisation primordiale – est nécessaire entre l'enfant et sa mère. La mère est constituée comme sujet dont l'enfant dépend avec l'angoisse d'un assujettissement. L'enfant perçoit par l'alternance de sa présence et de son absence un au-delà du désir de sa mère, qui pour lui est une énigme. Cet au-delà, c'est le phallus, l'instance paternelle, qui apparaît voilé. L'enfant n'en saisit que le résultat, le désir de la mère, qu'il va imaginer. La mère est désirante, elle n'est pas toute-puissante, et l'enfant va tenter de satisfaire à ce désir en se substituant à ce phallus imaginaire avec lequel il entre en rivalité. C'est une fragile position de leurre vis-à-vis de la mère : être ou ne pas être le phallus imaginaire manquant de la mère. Pour l'enfant, le rapport

à l'objet n'est pas qu'un rapport à une satisfaction ou à une insatisfaction, c'est un repérage du désir du sujet maternel.

Dans un deuxième temps, le père apparaît comme celui qui prive ; c'est la castration de la mère, ce temps est nodal dans la névrose. La mère est privée par le père de l'objet de son désir, il apparaît comme support de la loi. Pour que le sujet accède à la privation, il faut que le réel soit déjà symbolisé. Le père prive la mère de quelque chose qu'elle n'a pas, qui est un symbole. Le sujet a à rendre signifiante cette privation, il l'accepte ou non.

Dans un troisième temps, le père réel intervient pour faire la preuve qu'il possède le phallus, et qu'il peut ou non le donner. Le désir de la mère est dépendant d'un objet qu'a le père. L'objet du désir est possédé par l'Autre. C'est ce moment qui permet l'identification au père détenteur du phallus et à ses signifiants et la mise en place de l'idéal du moi. À la sortie de l'Œdipe, il y a identification métaphorique à l'image du père pour le garçon, alors que la fille, elle, choisit le père comme objet.

Pour la fille, le désir s'oriente sur le phallus en tant qu'il doit être reçu comme don et la fait entrer dans le circuit de l'échange. Le garçon quant à lui se voit investi symboliquement du phallus, comme lui appartenant et d'un exercice légitime, il en devient le porteur. La quête du phallus oriente le désir. Le désir n'est conservé qu'après avoir traversé la menace de castration. L'Œdipe, par l'intervention du signifiant, le Nom-du-Père, propose un pacte symbolique, un renoncement au phallus pour accéder au maintien du désir. Le phallus est un objet imaginaire mis en position de signifiant.

La castration, opération symbolique, est supportée sur le plan imaginaire par le névrosé. Il n'accepte pas la privation du phallus opérée par le père sur la mère et s'identifie alors à l'objet rival, le phallus imaginaire. Sans identification au signifiant phallique, signifiant du manque dans l'Autre, il reste l'identification au signifiant maternel, avec la persistance de la castration en tant que menace imaginaire. Méconnaissant la castration de l'Autre maternel, il manque d'appui pour reconnaître la sienne.

Le désir, pour se constituer, nécessite l'accès au symbolique et l'appui sur des identifications sur lesquelles reposent la formation du moi et celle, différente, signifiante, de l'idéal du moi. L'identification

de l'idéal du moi, satisfaisante, typifiante pour le sujet, se produit dans le dépassement de l'Œdipe, elle est liée à ce moment charnière de la privation. Le désir, supporté par l'attente d'un don venant du père, devient un autre désir, il devient privation. Il ne concerne pas un objet réel, il vise alors quelque chose qui peut être demandé, et peut alors circuler et entrer dans le circuit symbolique des échanges, permettant au sujet de se tourner vers d'autres sujets.

L'accession à l'idéal du moi, problématique pour le névrosé, ne lui permet pas de s'orienter de façon stable, laissant la place à des identifications imaginaires et à ses positions leurrantes (on peut le voir dans les multiples et changeantes identifications de l'hystérique).

Le désir tourne en boucle autour de l'objet primordial, le grand Autre maternel, et menace de s'affaiblir, sans la barrière solide de la castration. Ce désir nécessite la consistance imaginaire de l'Autre qui est un lieu symbolique, qu'il imagine sujet d'un désir indestructible. N'ayant pas accès au désir de l'Autre symbolique, soit à son propre désir, c'est au désir comme à ce qui manque à l'autre que le névrosé se réfère. Au désir de l'autre non orienté par le signifiant phallique, énigmatique, il donne une réponse au travers de son fantasme, dans lequel l'objet prend la place du phallus. Pour l'hystérique, il s'agit d'un désir insatisfait, pour l'obsessionnel, d'un désir impossible.

Le phallus est un signifiant ultime, signifiant de ce qui n'est jamais atteint, signifiant du signifié, signifiant du désir comme tel. Ce signifiant introduit chez l'homme l'absence de réponse à la question de son existence et à l'impossibilité du rapport entre les sexes. Par sa mise en jeu dans le sujet, sa présence et sa mise en circulation, il permet un certain rapport de l'homme à son désir et à sa position sexuelle.

Le névrosé tient la loi dans l'ombre ; que la loi existe, il le reconnaît, car, dans la névrose, le Nom-du-Père est en place, mais il n'a pas totalement accès au symbolique de la castration maternelle. Il tente de combler la castration maternelle, si génératrice d'angoisse pour lui, de façon imaginaire par l'usage de son fantasme en étant ou en n'étant pas le phallus qui manque à la mère.

Marie-Estelle Humbert

## Les formations de l'inconscient : usages et finalités structurales \*

Ce travail est l'aboutissement d'un cartel autour de la lecture du *Séminaire V* de Lacan, *Les Formations de l'inconscient*. Lorsqu'on m'a proposé d'intervenir, j'ai choisi ce titre, « Les formations de l'inconscient : usages et finalités structurales », afin de pouvoir traiter de ce qui m'a intéressée pendant plus de deux années, à savoir la question du désir. Je vais essayer d'approcher cette question du désir en rapport avec la structure inconsciente du sujet névrotique ou psychotique en m'appuyant sur le graphe du désir construit par Lacan en 1957-1958.

Partons de la définition que nous donne Lacan de l'inconscient : « L'inconscient, c'est un savoir que le sujet ne sait pas savoir <sup>1</sup>. » Il est vrai que l'inconscient se fait entendre à nous d'une façon paradoxale, voire douloureuse parfois, de manière énigmatique très souvent. Il est ce qui insiste, dérange et fait que ça cloche même parfois. Il s'impose à nous par ses formations : lapsus, actes manqués, oublis de noms, rêves, traits d'esprits, symptômes. Dans *Psychopathologie de la vie quotidienne*, en 1929, Freud nous enseigne que l'ensemble de ces formations sont l'expression d'un désir refoulé. Lacan rejoint la position de Freud en ajoutant que les formations de l'inconscient nous sont bien signifiées par le désir mais, précise-t-il, sous l'égide de la loi du signifiant.

Alors, qu'est-ce que le désir ? Lacan a évoqué trois passions : l'amour, la haine et l'ignorance, mais pas le désir. On peut donc en déduire qu'il est d'un autre ordre.

\* Intervention à la soirée des cartels, Paris, 27 janvier 2009.

1. Cité par A. Di Ciaccia, conférence grand public, « Qu'est-ce que la psychose ? », 1999.



Je vous propose alors de commencer par ce que le désir n'est pas. Dans le séminaire sur *Les Formations de l'inconscient*, Lacan le distingue très précisément du besoin, de la satisfaction, de la jouissance et de l'amour. Le désir n'est donc pas de l'ordre du vouloir, de la convoitise, de l'appétence. En effet, on peut aimer sans désirer, jouir sans désirer ou bien se satisfaire sans jouir. Le désir se situe donc sur un tout autre registre. Cependant, entendons-nous bien, je n'oppose pas le désir à la jouissance puisque le désir n'est pas sans jouissance, mais je le situe sur un autre registre.

Partons de l'étymologie du mot désir, qui vient du latin *desirare* qui signifie « regretter l'absence de ». On remarque déjà le rapport intrinsèque entre le désir et le manque, qui est un indice quant à sa définition.

Dans les *Écrits* de 1966, Lacan a énoncé un postulat : « L'inconscient, c'est le désir de l'Autre », et c'est précisément ce qu'il a construit et avancé par le biais de son graphe sur le désir. Tout au long de son séminaire, Lacan n'a cessé de pointer l'importance du signifiant dans l'économie du désir, qui est en rapport avec la demande, et ira jusqu'à aborder le désir comme « demande signifiée ». Alors voyons comment Lacan aborde la question du désir de par son étymologie liée au manque tout en énonçant que le désir s'articule à partir de la demande.

Au tout début de sa vie, l'enfant est entièrement dépendant de la mère et de ses allées et venues, qu'il va devoir subjectiver ; c'est ce que Lacan qualifie de première symbolisation. Par cette première symbolisation, l'enfant va en passer par l'expérience du manque, ce qui va l'ouvrir sur le désir de la mère. L'enfant se trouve donc dépendant de la demande, c'est-à-dire de la parole de l'Autre qui va « modifier, aliéner profondément la nature de son désir ». Lacan le formule ainsi : « Qu'est-ce que le sujet désire ? Il désire le désir du désir de la mère », et complète en disant : « Il y a chez elle le désir d'Autre chose que de satisfaire mon désir à moi, qui commence à palpiter à la vie<sup>2</sup>. »

L'enfant, dès le début de son existence, va vouloir satisfaire sa mère et s'accrocher à ce désir de désir de la mère. Or, ce désir de la mère n'est autre que le phallus auquel l'enfant va s'identifier pour la combler. Lacan le dit : tout enfant va s'identifier au phallus

2. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre V, Les Formations de l'inconscient*, Paris, Seuil, 1998, p. 182.

imaginaire de la mère pour combler le manque, pour la satisfaire. Cependant, derrière la mère, il y a la femme qui désire ailleurs et au-delà de l'enfant. L'enfant est donc confronté au désir maternel, qui vise un au-delà d'elle et de lui. Il va vite repérer ce qui manque à la mère et ce qui lui manque : c'est le phallus, non pas en tant que pénis, organe sexuel, mais comme point de structure, signifiant du désir, du manque.

Cela explique pourquoi Lacan affirme qu'il y a non pas relation duelle mais relation à trois au tout début de la vie d'un sujet : la mère, l'enfant et le phallus. Pour que le désir apparaisse chez l'enfant, il faut qu'il se rende compte qu'il ne peut pas combler la mère, car il y a chez elle ce désir d'Autre chose, et le fait que la mère ne soit pas complètement happée par l'enfant ne peut se concevoir que dans la mesure où il existe un Autre, le père. D'ailleurs, Lacan va repérer la perversion et la psychose à ce stade très précoce où l'enfant s'identifie au phallus imaginaire de la mère, et leur différence dépend du degré d'identification et de ces points de fixation.

Cela étant, l'idée princeps du graphe du désir est que lorsqu'un sujet adresse un message, il en passe par un Autre et rencontre le désir de l'Autre. Le désir nous arrive donc comme signifié autre que ce qu'il était au départ. Lacan dira : « Votre désir a couché avec le signifiant » et ira jusqu'à parler de cocufication du désir. En effet, à partir du moment où l'on adresse une demande à un Autre, il est pris lui-même dans un ensemble de signifiants et de significations et notre message nous est renvoyé sous forme inversée. Cela pourrait expliquer nombres de malentendus entre sujets.

Cependant, Lacan construit son graphe du désir sur deux étages, l'un représentant la psychose et l'autre la névrose. Je vais tenter de vous l'expliquer, car il est à l'origine de ma réflexion : peut-on parler de désir dans la psychose ?

Je vais en premier aborder la névrose à travers la question du graphe du désir. Lacan explique comment se constitue l'inconscient (ce savoir que le sujet ne sait pas savoir) à partir de l'Autre tout en démontrant que cette constitution est solidaire du phallus, donc de l'effet castration. Il va situer la névrose dans cet au-delà de l'Autre, en tant que lieu de parole où va s'inscrire l'énigme du désir de l'Autre, à quoi va répondre le fantasme du sujet. Comme je vous l'ai

dit précédemment, le désir de l'Autre, c'est d'abord le désir de la mère, qui comporte un au-delà nécessitant la médiation du Nom-du-Père. Le Nom-du-Père est le signifiant de la loi, qui dans l'Autre représente l'Autre, c'est ce que Lacan nomme à cette époque l'Autre dans l'Autre. Ce signifiant de base, le *Nom-du-Père*, que Lacan qualifiera plus tard de point de capiton, est un signifiant essentiel qui condense et oriente tout un champ de significations qu'il engendre par le phallus tel que celui de la loi, du nom, de la filiation.

Dans la névrose, on peut affirmer qu'il y a un au-delà de l'Autre où s'inscrit le désir de l'Autre, et c'est par l'intermédiaire du signifiant phallus que s'introduit l'au-delà du rapport à la parole de l'Autre. Le désir se construit donc par le pouvoir structurant du manque et de la castration par l'intermédiaire du signifiant phallus.

Or, dans la psychose, il manque ce signifiant de base, le Nom-du-Père, qui vient instaurer la loi et la signification qu'il engendre, à savoir le phallus. De ce fait, la castration n'a pas opéré, il y a échec de la métaphore paternelle. Il n'y a pas d'Autre de l'Autre. Dans son graphe, Lacan situe le sujet psychotique dans un en-deçà du désir de l'Autre, puisque le désir de l'Autre n'est pas institué par le phallus.

Je réitère alors ma question : peut-on dire qu'un sujet psychotique désire ?

Si on se réfère au graphe tel que Lacan l'a construit en 1957, il me semble malaisé d'affirmer qu'un sujet psychotique désire. Cependant, si l'on part de la première symbolisation mère-enfant-phallus, on remarque que l'enfant va toujours se trouver confronté au désir de la mère. Seulement, là où chez le névrosé le désir est symbolisé parce que repris par la signification phallique, le psychotique, lui aussi confronté au désir maternel, n'est pas déterminé par la signification phallique. On peut alors formuler qu'un sujet psychotique désire mais que ce désir n'est pas symbolisé, ce qui aura évidemment des conséquences quant à la réponse donnée face au désir de l'Autre.

Au vu de ce que je viens de vous dire, vous l'avez compris, parler du désir, c'est parler du manque, du phallus qui est corrélatif de la castration.

Dans la névrose, le désir est une réponse à la signification phallique. Le névrosé va construire des scénarios pour répondre à cette question : que me veut l'Autre ? Une des réponses est le fantasme,

que Lacan situe tout entier au lieu de l'Autre. Le désir est donc arrimé au fantasme, qui est réponse au désir de l'Autre et qui vient faire énigme dans la névrose.

Lacan a établi une différence fondamentale entre la structure inconsciente d'un sujet névrosé et celle d'un sujet psychotique quant au rapport au désir. Un sujet ne répond pas de la même façon au désir de l'Autre suivant sa structure et ce grand Autre n'a pas la même fonction.

Là où le fantasme travaille dans la névrose en réponse au désir de l'Autre, dans la psychose, le fantasme n'a pas cette fonction de soutien de désir et l'Autre n'existe pas en tant que tel. Dans son *Séminaire III, Les Psychoses*, Lacan énonce que « ce qui concerne le sujet [psychotique] est dit réellement par le petit autre, par des ombres d'autres <sup>3</sup> » et que son rapport au grand Autre est altéré.

Ce que je trouve très intéressant, c'est qu'il va poser le délire du psychotique comme une tentative d'attribuer à l'Autre un désir. Il donne l'exemple du délire de jalousie articulé par Freud, où le « je l'aime » se transforme en négation : « Ce n'est pas moi qui l'aime, c'est elle. » Je cite Lacan : « J'essaye comme psychotique d'instituer dans l'Autre ce désir qui ne m'est pas donné parce que je suis psychotique, parce que nulle part ne s'est produite cette métaphore essentielle qui donne au désir de l'Autre, le signifiant phallus <sup>4</sup>. » Il nous explique qu'en réponse au désir de l'Autre, qui n'est pas symbolisé dans la psychose, le psychotique va répondre dans le délire.

Dans la névrose, on peut qualifier le désir d'aliéné par le signifiant de l'Autre, mais il s'agit d'un désir symbolisé. Nous sommes tous soumis à l'Autre par la demande et ne savons pas comment l'Autre va l'accueillir, cette demande ; c'est pourquoi chaque sujet met en place une stratégie inconsciente. Le névrosé va mettre en place une stratégie face au désir de l'Autre, souvent source d'angoisses, et Lacan va différencier la stratégie du désir chez l'hystérique et chez l'obsessionnel.

Le névrosé s'interroge sur le désir de l'Autre et se demande comment le compléter, ce qui sous-tend l'idée de donner ce qui lui manque. On peut dire que dans la névrose le désir de l'Autre est une

3. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre III, Les Psychoses*, Paris, Seuil, 1981, p. 65.

4. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre V, Les Formations de l'inconscient*, op. cit., p. 482.

véritable énigme, tandis que dans la psychose il n'y a pas cette possibilité de s'interroger sur ce désir de l'Autre.

Lacan développe très longuement le rapport au désir et à la demande chez l'hystérique et chez l'obsessionnel, mais l'important est de montrer comment le désir s'articule à partir de la demande et comment un sujet névrosé se situe face à ce désir de l'Autre.

Il m'est souvent arrivé de lire que, dans la névrose, toute demande est demande d'amour visant l'être de l'Autre. Alors pourquoi les histoires d'amour sont-elles si compliquées ? Parfois même, on se rend compte que l'amour ne suffit pas à unir des sujets entre eux, il y a des ratés, des ratages qui subsistent malgré tout. Il me semble bien que c'est à prendre dans le registre du désir. Lacan nous donne une définition : « Le désir a à prendre sa place et s'organiser dans l'espace entre l'appel à la satisfaction et la demande d'amour <sup>5</sup>. »

Alors comment le désir hystérique et le désir obsessionnel s'organisent-ils entre la demande d'amour et l'appel à la satisfaction ?

Chez l'hystérique, la demande est demande d'amour, « à ceci près que chez elle, c'est plus encombrant <sup>6</sup> », nous dit Lacan. L'hystérique se constitue presque tout entière à partir du désir de l'Autre et va s'employer à maintenir son désir insatisfait. Le désir de l'hystérique n'est pas désir d'un objet mais désir d'un désir. Elle vise le maintien du désir chez l'Autre afin de créer du manque tout en se refusant à la satisfaction. Le désir chez l'hystérique s'organise ainsi : il y a demande d'amour mais sur fond d'insatisfaction.

Tandis que l'obsessionnel, lui, va tendre vers un désir impossible. L'obsessionnel demande lui aussi de l'amour, cependant il va devoir en passer par un Autre et lui demander la permission de demander. Dans un double mouvement, il va refuser cette permission et s'employer à détruire le désir de l'Autre, à l'annuler.

On voit bien comment le désir s'articule dans la demande. Chez l'hystérique, il y a demande mais sur fond d'insatisfaction, tandis que chez l'obsessionnel il y a également demande mais sur fond de refus.

5. *Ibid.*, p. 406.

6. *Ibid.*, p. 364.

Pour conclure, je dirai que ce travail de cartel a été très riche en réflexion, notamment d'un point de vue théorique. De plus, j'ai délibérément évoqué la psychose sans l'associer à certains signifiants devenus maîtres tels que la forclusion, la jouissance, le psychotique comme objet de jouissance, tout en abordant le délire sous le registre du désir. Mon travail de psychologue en hôpital de jour m'amène à travailler essentiellement avec des sujets psychotiques. Or, dans le discours actuel, notamment social et politique, la psychose est trop souvent associée à cette fausse idéologie selon laquelle les sujets psychotiques sont fous, voire foutus. Je pense qu'il est essentiel de considérer un sujet avant tout comme sujet de l'inconscient, être parlant inscrit dans une histoire qui lui est propre. Grâce à ce cartel, j'ai pu, me semble-t-il, penser la psychose en d'autres termes et l'associer à un nouveau signifiant : le désir.

## Olga Medina

### Lapsus et néologisme

Je voudrais souligner avant tout ce qui m'a motivée à extraire du *Séminaire V, Les Formations de l'inconscient*, l'exemple d'un lapsus devenu mot d'esprit analysé par Freud et repris par Lacan et à le mettre en tension avec le néologisme, qui n'est pas du même ordre que le lapsus mais plutôt considéré par la psychanalyse comme un phénomène élémentaire au même titre que le délire ou l'hallucination. C'est en premier lieu la non-reconnaissance systématique de la psychose tant dans les lieux de soins que dans les milieux éducatif et scolaire, comme dans la pratique privée des analystes. Ainsi, revenir aux repères structuraux, c'est d'une certaine manière être habité par la question de la psychose, « ne pas reculer devant la psychose », selon l'expression de Lacan.

En second lieu, il faut remarquer qu'il y a parfois une telle proximité entre le lapsus et le néologisme qu'on peut s'y tromper pour un repère structural. Passer à côté de cette différence cruciale peut nous amener à un diagnostic incertain, et la prise en charge pour les patients peut s'avérer équivoque, voire provoquer des ravages.

En introduisant la métaphore paternelle dans le *Séminaire V*<sup>1</sup>, Lacan signale que c'est bien de questions de structure qu'il voulait parler à propos des formations de l'inconscient. Dans le *Séminaire III*, il avait déjà signalé que « la notion même de structure est empruntée au langage<sup>2</sup> ».

L'analyse du lapsus *famillionnaire* nous permet d'approcher ce à quoi s'exerce la psychanalyse, à savoir « saisir ce qu'on dit au-delà

1. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre V, Les Formations de l'inconscient*, Paris, Seuil, 1998, p. 161.

2. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre III, Les Psychoses*, Paris, Seuil, 1981, p. 284.

de ce qu'on veut dire <sup>3</sup> » du fait que « la névrose reste latente <sup>4</sup> ». En revanche, le néologisme qui me sert aujourd'hui d'exemple rend compte de la dimension « à ciel ouvert de l'inconscient <sup>5</sup> » chez le psychotique, le dire du psychotique restant non pas latent mais patent.

Considéré comme un trouble du langage, le néologisme traduit une discordance par rapport au langage commun, il témoigne d'un bouleversement du rapport du sujet à la réalité. Le repérage de ces deux formes de langage peut être une indication pour le diagnostic, une orientation pour la clinique. En effet, nous rappelle Lacan, « si le névrosé habite le langage, le psychotique est habité, possédé par le langage <sup>6</sup> ». Quelque chose au-delà du sujet psychotique parle à son insu, il est parlé plus qu'il ne parle.

Vous me direz qu'il s'agit des formations de l'inconscient dans le *Séminaire V*, et donc des névrosés ; j'insiste sur le fait que c'est justement sa lecture de l'inconscient freudien qui permet à Lacan d'élaborer la théorie des psychoses.

L'enseignement de Lacan nous apprend que c'est dans le discours du sujet qu'il faut chercher les marques de la structure, parce que le sujet psychotique comme le sujet névrosé est pris dans le langage. Mais la distinction entre trouble du langage et formation de l'inconscient me paraît l'outil nécessaire et indispensable pour éclairer ce qui distingue la névrose de la psychose.

L'insistance sur le diagnostic n'empêche en rien la prudence et la prise du temps nécessaire pour ce repérage, car la compréhension de cette logique a des conséquences importantes pour la clinique analytique.

### **Le mot néologisme**

C'est en 1852 que le concept de néologisme apparaît pour la première fois, introduit par un directeur de l'asile d'Eichberg <sup>7</sup> nommé Snell. Celui-ci distingue d'une part « beaucoup de mots inventés de toute pièce » et d'autre part des mots employés « dans un

3. *Ibid.*, p. 164.

4. *Ibid.*, p. 163.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*, p. 284.

7. J. Maleval, *La Forclusion du nom du père : le concept et sa clinique*, Paris, Seuil.



sens complètement différent des personnes saines d'esprit » : il existe donc des néologismes vrais, qui sont de pures inventions, et des néologismes sémantiques ou paralogismes.

Pour Lacan également, c'est la fonction du néologisme qui en fait sa valeur. « Au niveau du signifiant, dans son caractère matériel, le délire se distingue précisément par cette forme spéciale de discordance avec le langage commun qui s'appelle un néologisme. Au niveau de la signification, il se distingue par ceci : qu'il ne peut vous apparaître que si vous partez de l'idée que la signification renvoie toujours à une autre signification, à savoir que, justement la signification de ces mots ne s'épuise pas dans le renvoi à une signification [...] la signification de ces mots qui vous arrêtent a pour propriété de renvoyer essentiellement à la signification comme telle <sup>8</sup>. »

Lacan se refusait de porter le diagnostic de psychose en l'absence du trouble du langage <sup>9</sup>, qui est pour lui le signe, le stigmate d'une structure psychotique. Il nous en donne un exemple dans le *Séminaire III* avec le mot *galopiner*, qu'il réussit à extraire de la bouche d'une malade lors d'une présentation <sup>10</sup>. On considère un trouble du langage comme une production normale chez les enfants, mais nous ne devons pas perdre de vue qu'il indique la psychose. « Nous devons exiger, avant de porter le diagnostic de psychose, la présence de ces troubles <sup>11</sup>. »

Les psychoses visent la construction d'un symptôme de suppléance à la place du trou du vide de la forclusion du nom du père. Cette forclusion du signifiant ne s'observe pas directement dans la clinique, on n'en voit que des effets. Le *néologisme* est un produit de cette forclusion, construction due à l'intuition qui nous renvoie à la parole pleine et à la ritournelle. Nous le voyons dans le cas Schreber, le « meurtre d'âme » se profile comme ayant un rôle capital dans son délire : Flechsig était désigné comme l'instigateur premier du *meurtre d'âme* depuis un certain temps. Le *meurtre d'âme* était désigné par les voix qui lui parlaient dans sa tête, par le nom d'hommes bâclés « à la six-quatre-deux <sup>12</sup> ». Cette ritournelle, équivalent néologique, fait

8. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre III, Les Psychoses, op. cit.*, p. 43.

9. *Ibid.*, p. 106.

10. *Ibid.*, p. 42.

11. *Ibid.*, p. 106.

12. D. P. Schreber, *Mémoires d'un névropathe*, Paris, Seuil, 1975, p. 21.

office de lien ultime avec Dieu, c'est-à-dire avec le grand Autre, composant ainsi le dernier rempart contre le « laisser en plan » de Schreber, la mort du sujet.

Lacan, dans son retour à Freud, nous enseigne que c'est dans le discours du sujet qu'il faut chercher les indices de la structure. Il nous précise que le néologisme est le « mot de l'énigme » et « l'âme de la situation », soit sous la forme de l'intuition, soit sous la forme de la formule (ritournelle). « L'intuition est un phénomène plein, qui a pour le sujet un caractère comblant, inondant [...]. À l'opposé, il y a la forme que prend la signification quand elle ne renvoie plus à rien. C'est la formule qui se répète [...] ce que nous pourrions appeler, à l'opposé du mot, la ritournelle. Ces deux formes, la plus pleine et la plus vide, arrêtent la signification, c'est une sorte de plomb dans le filet, dans le réseau du discours du sujet. Caractéristique à quoi nous reconnaissons la signature du délire <sup>13</sup>. »

Le discours du sujet enfant se repère dans ses dire mais aussi dans son rapport à l'écriture, particulièrement quand il en fait l'apprentissage et se l'approprie, nous rappelle Marie-Christine Hut aux Journées de décembre 2003. Je vais emprunter le cas qu'elle a présenté et analysé pour rendre compte de cette différence. Elle part du fondement qu'en apparence les symptômes scolaires se ressemblent. Ils appartiennent tous à une zone de langage commune dans laquelle il y a des similitudes. Cela se retrouve particulièrement à l'écrit : fautes d'orthographe, mauvais français, mal dit ; cela est très banal dans le monde de l'école. La différence va tenir à l'explication que l'enfant fait de ses erreurs et par la suite à son comportement lorsqu'on lui signale l'erreur. Cette question met en jeu l'avenir de l'apprentissage chez l'enfant : l'enveloppe formelle du symptôme est notre guide pour diagnostiquer, dit Lacan.

Il s'agit d'un enfant de 6 ans qui a appris à lire à 3 ans, mais ne s'intéresse à personne, ni aux activités proposées : il déambule. Ses parents s'inquiètent et consultent au CMP. L'enfant se présente en disant : « Je m'appelle F, je sais lire et je serai en CP en janvier. » Comme une forme de repère, une marque, une certitude. Il n'écrit qu'en lettres majuscules, ne fait aucun dessin. Néanmoins, il consent à l'apprentissage de la lettre cursive, qu'il pratique exclusivement en

13. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre III, Les Psychoses*, op. cit., p. 43-44.

présence de l'autre. Lorsqu'il doit effectuer seul la tâche, il n'y parvient pas, l'écriture cursive reste pour lui un exercice, il ne passe pas à l'écriture courante. Quelque chose reste immuable, une impossibilité de passer d'une forme à une autre pour s'exprimer.

Il parle sans erreur de syntaxe ni de prononciation, sans faute il énumère et écrit les nombres excepté « quatre-vingts », qu'il prononce et écrit inlassablement « qua trop vingt ». Lorsqu'on lui fait remarquer l'erreur, il n'en tient pas compte, il continue avec sa certitude : l'autre est absent du champ de sa production, il ne reçoit pas le message du lieu de l'Autre.

La question du néologisme se pose : il y a une discordance particulière avec le langage commun. L'après-coup nous donne la réponse : l'année suivante, il apprend à se comporter en suivant un garçon plus grand qui l'aide par ses gestes quotidiens. Il devient plus à l'aise, mais l'année suivante la classe a changé, les grands sont partis et de plus petits arrivent qui ne savent pas lire. Très vite, F. est altéré, il ne fait plus rien, il traîne pour faire les exercices. Il marmonne le mot « maternelle » et, lorsqu'on lui demande de répéter, il dit : « Je ne suis pas en maternelle », « je n'ai pas changé de classe », « je n'ai pas changé de maîtresse, je ne suis pas en CE1, je suis en maternelle ».

Il ne fait pas le lien entre le niveau scolaire et ce qu'il fait, il ne peut se déplacer psychiquement d'une place qu'il pense lui être attribuée par rapport à ses camarades qui ne savent pas lire. La stratégie a été de diviser le groupe en deux, ceux qui savent lire et ceux qui ne savent pas lire : il a été placé parmi ceux qui savent lire – il était le seul, mais il a été mis avec un autre élève qui sait déchiffrer pour ne pas le mettre à une place d'exception. Cette désignation de place fonctionne telle que le *qua trop vingt*. Maintenant, il peut reprendre le travail et il écrit le nom de son niveau sur le cahier.

L'hypothèse de l'effondrement imaginaire d'une identification acquise de façon précaire en s'appuyant sur les autres l'année précédente s'impose. Il est compensé par l'appui d'« une série d'identifications purement conformistes à des personnages qui lui donneront le sentiment de ce qu'il faut faire pour être un homme <sup>14</sup> ». À l'absence des autres garçons semblables à lui, il a une réponse : « Je suis

14. *Ibid.*, p. 231.

en maternelle. » Il parle avec son moi, comme si un autre, sa double, parlait et commentait son activité.

Le néologisme « qua trop vingt » ne relève pas d'un dire qui puisse être subjectivé, bien que le sujet y soit inclus, il ne peut rien dire. Il n'y a pas de doute mais une certitude, qui ne passe pas par la réponse de l'autre, et dans ce sens nous ne pouvons pas considérer ce « qua trop vingt » comme une formation de l'inconscient. Il n'y a pas de refoulement, de rejet de ce qui est en trop et que le sujet ne peut pas symboliser. Ce garçon fait usage d'un mot composé de chiffres qui renvoie à la signification comme telle, qui reste irréductible.

### Les formations de l'inconscient

Oublis de nom, lapsus, traits d'esprit, actes manqués, rêves, symptômes témoignent qu'un autre discours que celui de la conscience interfère dans nos existences, exposant la présence de pensées inconscientes. Freud montre, à travers d'abondants exemples dans *Psychopathologie de la vie quotidienne*<sup>15</sup> (1901), que les formations de l'inconscient véhiculent un désir refoulé et utilisent un mouvement du sens inhérent à la structure du langage, c'est-à-dire la voie métaphorique et la voie métonymique.

Quant au lapsus, il est un produit du *refoulement*, expression d'une pensée. Ce sont des constructions langagières inconscientes, des enchaînements phonétiques, qui ont une valeur de témoin de la réalisation d'un désir qui s'effectue métaphoriquement ou métonymiquement (condensation et déplacement). La *métaphore*, c'est le même sens exprimé par des mots différents, c'est-à-dire la substitution d'un signifiant à un autre. La *métonymie*, c'est des sens différents exprimés par le même mot. Elles suivent la règle de contradiction à partir de laquelle le sujet peut interroger les paradoxes et les apories de sa vie, son lien social, son rapport à la réalité, sa position face à l'Autre. Le lapsus est un circuit, une économie quant au plaisir.

Voici l'exemple que reprend Lacan dans le *Séminaire V*, « familialionnaire<sup>16</sup> », en se posant la question : « Qu'est-ce que c'est ? Est-ce un néologisme, un lapsus, un trait d'esprit ? » Il répond : « C'est un

15. S. Freud, *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Paris, Payot, 1967.

16. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre V, les Formations de l'inconscient*, op. cit., p. 9.

trait d'esprit, mais qui permet d'introduire la question de l'ambiguïté du signifiant dans l'inconscient <sup>17</sup>. » C'est à propos de cette ambiguïté que je vous ai proposé de mettre en tension lapsus et néologisme. Il s'agit du premier exemple donné par Freud du lapsus devenu trait d'esprit, phénomène de condensation. Le poète Heine met dans la bouche de Hirsch Hyacinthe le mot *famillionnaire* : « Aussi vrai que Dieu doit me donner tout ce qu'il y a de bien, j'étais assis avec Salomon Rothschild, et il m'a traité tout à fait comme un égal, tout à fait famillionnairement. »

Ce mot « fabriqué, fondé sur le signifiant, par superposition de familier et de millionnaire », est une démonstration de « l'effet d'anéantissement, [du] caractère véritablement détruisant, disrompant, du jeu signifiant par rapport à ce que l'on peut appeler l'existence du réel. [...] La valeur du trait d'esprit, et qui le distingue du comique, c'est la possibilité de jouer sur le foncier non-sens de tout usage de sens ». Lacan soulève la dimension paradoxale par rapport à toute signification possible : « Il est, à tout instant, possible à mettre en cause tout sens, en tant qu'il est fondé sur un usage du signifiant <sup>18</sup>. »

Heine met dans la bouche de Hirsch Hyacinthe une remarque qui révèle une incontestable amertume, fort concevable chez un homme pauvre confronté à une richesse comme celle de Rothschild. « Avoir été traité d'une façon tout à fait famillionnaire » concerne la position de l'auteur Heinrich Heine. Ce trait d'esprit est justement issu de l'impossibilité de n'avoir pu être le familier d'un millionnaire de sa propre famille. Heinrich Heine avait dans sa famille un oncle très riche qui s'est opposé à la réalisation de l'amour qu'il portait à sa cousine. Il n'a pas pu épouser celle-ci, car, si l'oncle était millionnaire, lui ne l'était pas. Nous avons un manque à l'origine de ce lapsus, un échec face à l'énigme qui touche d'une part une attirance amoureuse envers la fille et d'autre part l'indifférence de son oncle à son égard, puisque celui-ci ne s'est jamais occupé de lui.

Le mouvement métonymique et métaphorique qui produit le lapsus met en parallèle les différents niveaux qui caractérisent la chaîne signifiante de ce refoulement. *Cette proximité métonymique entraîne le refoulement de ce signifiant.*

17. *Ibid.*, p. 23.

18. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre IV, La Relation d'objet*, Paris, Seuil, 1994, p. 294.

À *familial* se substitue inconsciemment le mot *familier*, en rapport avec le rêve irréalisé d'être le familier de cet oncle millionnaire. Le passage à la métaphore tente de restaurer une image qui réparerait, atténuerait le manque éprouvé dans la situation d'origine. C'est non pas le souvenir de ces situations qui est refoulé, mais l'élaboration d'une parole non advenue face à l'épreuve d'un manque refusé, dénié.

Les figures littéraires présentées dans l'œuvre de Henrich Heine se rapportent inconsciemment à l'oncle millionnaire, qui le traitait de manière à la fois indifférente et méprisante. Le refoulement frappe Heine avec l'adjectif *familial*, conséquence d'une impasse familière marquée de *millionarité*. Le mot rejeté est *familier*.

Un trait d'esprit présente une origine inconsciente qui pointe pour le sujet l'épreuve d'un manque à être, dont le refoulement n'est possible qu'à partir des possibilités métonymiques et métaphoriques du langage.

Par définition, le trait d'esprit s'adresse à l'Autre. Quoi de plus essentiel à la dimension du trait d'esprit que la subjectivité ? se demande Lacan. « N'est trait d'esprit que ce que je reconnais moi-même comme trait d'esprit. Et pourtant j'ai besoin de l'autre [...] il n'y a pas de plaisir du trait d'esprit sans cet autre, qui est là aussi en tant que sujet <sup>19</sup> ». Le message se produit à un certain niveau de la production signifiante, où le sujet met en cause son monde ; il se distingue d'avec le code, il prend de par sa distinction valeur de message. Le message gît dans sa différence d'avec le code. La promotion de la technique signifiante est la référence expresse à l'Autre comme tiers. Elle est essentielle, qu'elle soit ou non supportée par un individu. Nous pouvons savoir ce qu'on dit par la réponse de l'autre. Dans le cas du petit garçon, il n'attend de réponse de personne, son néologisme ne s'adresse pas à l'Autre.

Entre le « ne rien vouloir savoir » que véhicule le lapsus et le néologisme qui ne s'adresse pas à l'autre, il y a une distance structurale. Le lapsus est une formation de l'inconscient chez le névrosé, dont l'équivoque se transforme en savoir à travers ses associations. Pour le sujet psychotique, cette création de l'inconscient a un statut différent. Des énoncés tels que « hors discours », « inconscient à ciel

19. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre III, Les Psychoses, op. cit.*, p. 99.

ouvert », « inconscient à découvert », « ce qui est aboli au-dedans revient du dehors » veulent dire que ce savoir inconscient lui vient du dehors comme certitude, non pas comme équivoque, doute ou énigme. Il y a non pas un déficit mais plutôt une réussite, car il y a création, engendrement du sens pour le névrosé, d'un signifiant pur pour le psychotique.





**REP : Réseau enfants et psychanalyse**

---



Miyuki Oishi

## Violences, où l'impossible séparation \*

Je vais débiter cette séquence par un rêve, que j'ai fait la veille de la rentrée de septembre. Dans ce rêve, que je vis comme très anxiogène, je suis en train de regarder des chiots, le crâne ouvert, en train de se faire dévorer le cerveau par un crocodile. Je suis à la fois le spectateur, témoin de la scène, et l'un de ces chiots. Ce rêve fait écho à ce que Lacan dit du désir de la mère dans le séminaire *L'Envers de la psychanalyse* : « Un grand crocodile dans la bouche duquel vous êtes, c'est ça la mère. On ne sait pas ce qui peut lui prendre tout d'un coup, de refermer son clapet. C'est ça le désir de la mère<sup>1</sup>. »

Le désir de la mère, c'est bien ce dont il va être question ici, dans la place qu'occupe un enfant pour une mère. Si j'ai choisi de parler de la violence, c'est que celle-ci m'a fortement interpellée dès mes premiers pas dans l'institution (qu'il m'arrive de penser comme l'annexe juvénile d'un pénitencier, tant la délinquance est présente, ou l'antenne du secteur de psychiatrie devant l'éclatement de certains enfants).

La violence de l'institution, dans l'institution, présente au quotidien, s'entend par les portes qui claquent dans une répétition inlassable, par les cris, voire les hurlements, par les pleurs et les insultes (ceux des enfants ou ceux des adultes : professionnels ou parents). Elle se voit par les traces laissées sur les murs de l'établissement (trou percé à force de coups de pied déchaînés), par les attelles des éducateurs ou bien encore par les marques corporelles des enfants (faites entre eux, sur eux-mêmes ou laissées par leurs parents).

Dans cet univers, la demande sociale est au premier plan. Elle se plaint de l'enfant et l'exclut en raison de troubles du comportement

\* Intervention au stage « Symptômes de l'enfant, enfant-symptôme », 22 janvier 2009.

1. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVII, L'Envers de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1991, p. 129.

entravant les apprentissages. Or, devant l'éclatement, il arrive que l'institution elle-même exclue le jeune, voire demande au salarié de porter plainte au commissariat. Plainte contre coups et blessures sur adulte par enfant de moins de 10 ans – dans une ultime tentative de faire point d'arrêt et de rappeler la loi. C'est dire les impasses devant lesquelles la violence met l'ensemble des professionnels, ce qui n'est pas sans effet sur la culpabilité de chacun.

Comment, dans ce chaos de violence, où la dimension sociale, éducative peut devenir envahissante, comment le travail soutenu par la référence analytique peut-il trouver à se frayer un chemin, celui porté par une éthique, celle du sujet divisé ? Ce sujet parlant soumis à la loi du grand Autre, trésor des signifiants, qui fait poser à Lacan le principe selon lequel « il n'y a pas de sujet s'il n'y a pas de signifiant qui le fonde <sup>2</sup> ». C'est à cette place que l'écoute de l'enfant violent, violenté se situe, écoute attentive où le clinicien l'accompagne soutenu par la pensée d'un « il n'y a pas de sujet sans savoir », sans en savoir un bout sur ce qui l'agite. Toutefois, il faut reconnaître que c'est un cap bien difficile à garder, surtout quand on a l'impression de ne plus avoir de cerveau pour penser, quand il s'agit avant tout de réfréner ce trop de réel, cet inconscient à ciel ouvert qu'offre l'enfant psychotique.

La violence est un des symptômes du lien social, lien social qui ne peut être asymptomatique. C'est un fait de structure, nous dit Colette Soler : « Le lien à l'Autre est de structure symptomatique <sup>3</sup>. » Dans la « Conférence à Genève sur le symptôme <sup>4</sup> », Lacan définit le symptôme comme ce qui résulte de la rencontre de la réalité sexuelle avec le langage. « C'est toujours à l'aide de mots que l'homme pense. Et c'est dans la rencontre de ces mots avec son corps que quelque chose se dessine. [...] les symptômes ont un sens, et un sens qui ne s'interprète correctement – correctement voulant dire que le sujet en lâche un bout – qu'en fonction de ses premières expériences, à savoir pour autant qu'il rencontre [...] la réalité sexuelle. »

2. J. Lacan, *Les Formations de l'inconscient*, Paris, AFI, 1998, p. 214.

3. C. Soler, Journées des collèges cliniques 2005.

4. J. Lacan, « Conférence à Genève sur le symptôme », 1975 (site internet de l'École lacanienne de psychanalyse).

La violence attaque le lien social, le lien à l'Autre par la médiation de la parole, mais elle est aussi une mise en acte du corps. Corps de l'enfant débordé par la pulsion dévastatrice qui appelle le corps de l'éducateur comme moyen de contention. La question sous-tendue dans cette attaque du lien à l'Autre est de savoir ce qui en fait un symptôme particularisé pour un sujet en tant que symptôme analytique – à savoir la manière propre dont chacun jouit de son inconscient – afin de pouvoir se dégager d'une problématique institutionnelle ou d'un phénomène social et culturel. Le symptôme analytique au sens lacanien, comme défini plus haut, s'entend donc comme un événement de corps, une modalité de jouissance, qui fait souffrir le sujet, d'où sa plainte, mais qui nécessite un partenaire pour venir le compléter dans la position transférentielle afin d'en faire une demande.

Différente est la définition freudienne du symptôme, d'abord issu d'un traumatisme (dans sa *neurotica* – première topique), puis comme formation de compromis résultant d'un conflit psychique entre le ça et le surmoi (dans sa deuxième topique).

Ces deux concepts font du symptôme l'indice d'une vérité qu'il s'agit de déchiffrer, une énigme à dévoiler, adressée à l'Autre, quand il y a une adresse. En effet, la plainte, on le sait, ne fait pas demande. Cela peut être une chaîne d'énoncés sans fin, qui n'attend rien de l'autre, « cette jouissance du blabla qui méconnaît le partenaire autre <sup>5</sup> ». Aussi, la position du clinicien est là fondamentale, ou plutôt son désir, lorsqu'il ne vacille pas, pour opérer une bascule, créer de l'énigme afin de faire émerger l'inconscient et chuter les semblants. C'est ce qui se lit dans le séminaire *Le Transfert* <sup>6</sup>, où Lacan fait de l'analyste, dans sa position de sujet supposé savoir, le partenaire qui vient compléter le symptôme et la demande. Dans la psychose, le traitement consiste davantage à limiter la jouissance, pour permettre au sujet d'entrer dans le lien social.

Si la violence peut mettre à mal les processus de pensée, elle est aussi la partie vivante qui s'oppose à la « tranquille » déficience (ou pseudo-déficience) désertée d'affects dans ce « ça va bien » plat et vide de sens, sorte de ritournelle qui maintient l'autre à distance.

5. C. Soler, Journées des collègues cliniques 2005.

6. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VIII, Le Transfert*, Paris, Seuil, 1991, p. 459.

Telle cette jeune fille de 12 ans qui offre son corps à l'autre comme objet de jouissance. Elle arrive un jour à la séance avec les stigmates de cette soumission passive à l'égard des maltraitances de l'autre, petit double imaginaire qui ne l'atteint même pas dans son corps.

Je vais vous présenter maintenant deux cures. L'une a duré deux ans, jusqu'à l'orientation de cette jeune que je nommerai Élixa, la seconde a commencé il y a deux ans, auprès d'un enfant que j'appellerai Aimé.

Élixa est une jeune fille de 12 ans que je reçois à sa demande. Elle se plaint d'être « méchante » envers sa mère, avec laquelle elle est en conflit perpétuel – elle veut « la faire craquer ». La violence est une caractéristique familiale, que l'on retrouve sous diverses formes (coups, insultes, crachats, morsures – véritable folie familiale) au sein de la fratrie, entre les parents, ainsi qu'entre enfants et parents.

Le début de la cure piétine durant plusieurs semaines. Élixa vient à ses séances dans une quasi-ritualisation, sorte d'*automaton* où il n'y a pas d'adresse. Il se trouve qu'elle avait pris l'habitude d'être reçue par la précédente thérapeute : elle avait son rendez-vous, c'était un fait assuré. Mais surtout j'avais laissé en suspens sa demande, celle d'être reçue avec sa mère.

En effet, au premier entretien mère-fille, Madame évoque son histoire où elle-même se trouve être issue d'une famille où la dynamique mortifère et destructrice a laissé une empreinte marquée socialement. Puis elle relate l'histoire de sa fille et de sa position dans la fratrie, au sein de laquelle des événements avec des effets traumatiques (non sans résonance avec l'histoire maternelle) sont venus s'inscrire dans le réel à travers une répétition qui pose question.

À l'issue de cet entretien, Élixa est emballée et témoigne dans l'institution de sa satisfaction de cette rencontre<sup>7</sup>. Aussi me demande-t-elle des entretiens réguliers mère-fille, demande à laquelle je n'avais donc pas répondu dans un premier temps, et que je finis par poser comme cadre de la cure, devant les effets sur le travail avec Élixa.

Ces entretiens à trois, faits après les séances avec Élixa (au rythme d'une fois toutes les six semaines environ) sont l'occasion

7. Emballément qui, je dois dire, m'avait fait reculer devant le contexte particulièrement violent de l'entretien, que je ne souhaitais pas revivre et qui donc m'avait laissée sceptique quant à la satisfaction d'Élixa.

pour elles deux de témoigner, de se dire (devant témoin, sous couvert d'un tiers) ce lien d'attachement très ambivalent (entre amour et haine) où la séparation pourtant nécessaire semble impossible, mais surtout ne pas avoir eu lieu. C'est un temps où la mère chemine et réalise qu'elle « empoisonne » sa fille, selon ses termes, qu'elle la bouffe littéralement. Ce à quoi Éliisa répond par des mouvements de compulsion alimentaire, faisant d'elle une adolescente obèse ; lorsqu'elle se retient d'agresser l'autre, c'est son corps, enveloppe insupportable pour elle, qu'elle maltraite et qui donne encore plus de matière pour avoir sa mère, la bouche grande ouverte, sur le dos.

Dans la « Conférence à Genève », Lacan nous dit : « La façon dont lui a été instillé un mode de parler ne peut que porter la marque du mode sous lequel les parents l'ont accepté. » Ainsi, les séances avec Éliisa sont le moment où elle questionne sa place dans le désir de ses parents et fait part de ses élaborations (fantasmatiques ? pur discours ?) où elle feint avec un désir parental non assumé, par un : « J'ai été adoptée, c'est pour ça qu'ils préfèrent mes sœurs. » Comment s'assurer du désir de l'autre si ce n'est par la voie de l'adoption ? Là au moins le sujet en est plus ou moins garanti, bien que cela pose la question du premier abandon. De la même manière, chercher à adopter des parents à travers une famille d'accueil (ou se faire « adopter » par celle-ci) répond, entre autres, à cette quête du mythe des parents idéaux. Énoncé qu'Éliisa a pu exprimer en séance dans sa révolte à l'endroit de sa mère, dont les propos lui déplaisaient fortement.

La question de « qu'est-ce qu'une femme ? » se pose pour elle, à travers l'être mère qui surgit dans des mouvements dépressifs où elle oscille entre un désir de fugue (pour être mieux retrouvée) et des idéations suicidaires, accompagnées d'un « tant pis, j's'rai pas mère ». Ce signifiant semble être un nœud familial dont la répétition, la transmission de génération en génération ne semble pas avoir trouvé de point d'arrêt. Aussi va-t-elle chercher en moi une réponse idéalisée de ce que pourrait être une femme, une mère, et se met à me dessiner avec le mari et la famille qu'elle m'imagine avoir.

À travers sa violence, Éliisa questionne sa place dans le désir de l'autre (dans un contexte destructeur et pathogène) et témoigne de la difficile séparation d'avec sa mère. Dans son fonctionnement, elle

fait de l'autre, quel qu'il soit, l'éternel responsable de ses malheurs. Aussi, le projet d'orientation en internat est particulièrement difficile à envisager pour la mère comme pour la fille. Pour la mère, il s'agit d'une punition envers sa fille (menace dont elle avait l'usage devant les impasses avec elle), et envers elle-même, qui culpabilise de se penser une « mauvaise » mère. Pour Élisabeth, l'internat est vécu sous le mode de l'abandon, en reflet aux menaces de sanction. Ainsi, lorsque l'internat est abordé comme une mesure de protection, de mise à distance au cours d'un entretien à trois, Élisabeth se casse le poignet quelques minutes après que sa mère, sortie de l'établissement, lui a demandé de faire attention et de ne rien se casser. Cette fracture, Élisabeth m'en fait aussitôt porter la faute en le verbalisant à une éducatrice. Dans sa colère, c'est non pas l'autre qu'elle agresse, mais son corps. La séance suivante lui permet d'exprimer son mécontentement à mon encontre et de questionner ce projet.

Il aura fallu tout un long travail pour que l'internat soit pensé comme un moyen pour elles deux de cheminer à distance dans l'espoir de mieux se retrouver. Ce travail à trois aura permis à la mère de faire un deuil resté en suspens et d'accepter de se séparer d'Élisabeth pour la laisser grandir. Au bout d'un an, cette mère s'est transformée physiquement et s'est décidée à reprendre une activité professionnelle pour n'être plus seulement une mère.

Aimé est un enfant de 7 ans au début de la cure. Il est orienté dans l'institution en raison de troubles du comportement qui se traduisent par une agitation excessive. Il est le second de la fratrie. Au cours de la grossesse, une pathologie diagnostiquée semble avoir été retraduite après coup dans le fantasme de la mère par un « j'ai donné naissance à un enfant mort ».

Le premier entretien avec la mère et le fils est particulièrement long. Madame explique le choix du prénom d'Aimé en référence à son prénom, celui de l'aîné trouvant son origine dans le prénom du père. Je suis frappée par le dernier quart d'heure de l'entretien où Aimé, jusqu'alors particulièrement calme, se met à manifester son impatience en réponse aux propos de sa mère sur son absence générale de verbalisation, puis surtout au scénario à la fin de l'entretien où Madame explique que les difficultés viennent de l'impossibilité



d'Aimé à se séparer d'elle. Ce faisant, quelques instants après, elle se lève, regarde son fils en attendant qu'il s'accroche à ses jambes tout en pleurant : « Vous voyez, c'est ce que je vous disais, c'est toujours comme ça », me dit-elle avec une satisfaction exemplaire.

Aimé est énurétique et dort avec sa mère sous le prétexte de diminuer les conflits avec son frère. Les conflits dans la fratrie, mais aussi les troubles du comportement des deux frères (l'aîné n'étant pas indemne de difficultés relationnelles) laissent les parents dans l'impuissance et la déroute.

Les séances avec Aimé sont particulièrement difficiles. Tout le travail consiste à tenter de le contenir, de capitonner sa jouissance débridée, cette jouissance à l'état pur. Aimé est dans une excitation permanente, où la pulsion débridée n'est pas tamponnée, rien ne semblant faire bord. Sa maladresse gestuelle qui s'accompagne d'une précipitation constante semble être le reflet d'une aspiration abyssale, sorte de tornade intérieure ravageante. Les scénarios mis en scène sont tous sous le sceau de la pulsion de mort et de l'oralité, contre laquelle il semble chercher à se défendre, comme le témoigne le cauchemar qu'il me rapporte lors de sa première séance : des monstres veulent le manger, mais n'ont pu le faire parce qu'il était un fantôme, donc déjà mort (ce qui vient en écho au fantasme maternel d'avoir accouché d'un enfant mort). Dans cette agitation permanente, Aimé semble vouloir contrer ce fantasme maternel en se montrant pour le coup un peu trop vivant, trop bruyant, en opposition à la plainte de la mère d'avoir un enfant silencieux, « mort », qui ne parle pas. Le silence des mots, le fantasme de mort trouvent leur expression à travers le corps et son éclatement.

Dans les jeux d'Aimé, l'imgo paternelle est celle d'un homme qui veut toutes les femmes pour les voler et les tuer (après avoir été broyées, elles sont bues dans du café). L'imgo maternelle n'est guère plus sécurisante, puisque la mère en colère tue tous les humains, ses enfants compris. Les objets, tout aussi menaçants, prennent vie pour tuer, telle la poubelle qui avale et engloutit les gens.

Son énurésie est également prise dans cette angoisse de mort et d'éclatement : « Quand je ferai plus, après ça explosera... (galimatias inaudible)... le pipi et le caca, ça explosera au cimetière. » Le thème de la contamination aussi est constant et revient sous différentes formes : « On boit le sang du mort (transformé en eau) et on meurt. »

Aimé agresse les autres en les mordant ou en leur remplissant la bouche de feuilles mortes, pour ne pas se faire avaler par toutes ces bouches. Dans ce rapport imaginaire sur l'axe a-a', dans ce « c'est moi ou l'autre », l'Autre hait le moi. Aimé établit donc des relations imaginaires qui visent à la destruction de cet Autre vécu comme persécutif. L'Autre veut sa perte, c'est pour lui une certitude et non un fantasme.

Les troubles du comportement deviennent envahissants, les injures et les insultes sont omniprésentes dans sa relation aux autres. Il fuit les relations, qui deviennent persécutives, avec une insolence et un aplomb qui « font mouche ». Instable dans les activités, il s'échappe des salles, n'en faisant qu'à sa tête jusqu'à tout saccager.

Actuellement, Aimé est littéralement éclaté. La suspicion de troubles neurologiques a été confirmée par des explorations, qui semblent avoir eu chez lui un effet de décompensation, dans cette rencontre avec ce trop de réel où son cerveau a été exploré.

On voit combien Aimé, pris comme objet de la jouissance maternelle, ne peut se décoller de sa demande qui fait de lui l'enfant-bouchon venant suturer le manque maternel. Aimé fait l'objet de cet intérêt particularisé<sup>8</sup>, dévolu à la fonction maternelle, mais il reste fixé comme objet réel surinvesti (accentué par les troubles organiques et neurologiques<sup>9</sup>), dans les soins à travers l'hygiène et l'habillement, ce qui l'empêche de s'autonomiser et complaît ainsi la satisfaction de sa mère qui le garde sous sa dépendance.

La mère voit clair dans l'origine des difficultés ; s'il s'agit du défaut de séparation, ce n'est pas seulement du fait de son fils, bien qu'il ait fait ce « choix » forcé de rester dans cette position d'être le phallus venant répondre au désir de sa mère. En effet, l'enfant est « aussi passif qu'il est actif pour la bonne raison que ce n'est pas lui qui tire les ficelles du symbolique ; la phrase a été commencée avant lui, a été commencée précisément par ses parents<sup>10</sup> ». Dans cette position d'objet a pris dans le fantasme de sa mère, la violence

8. J. Lacan, « Notes sur l'enfant », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001.

9. « Le symptôme somatique donne le maximum de garantie à cette méconnaissance ; il est la ressource intarissable [...] à incarner un primordial refus » (*ibid.*, p. 374).

10. J. Lacan, *Les Formations de l'inconscient*, op. cit., p. 211.

d'Aimé témoigne de l'enfant symptôme assujetti, corrélé au fantasme maternel venant révéler la vérité d'objet pour la mère.

Aimé commence à manifester son souhait que sa mère trouve un partenaire et lui fasse une petite sœur, reflet d'un premier détachement, du moins en ce qui le concerne, en cherchant un tiers réel entre lui et sa mère.

Pour conclure, je dirai que le travail avec Élisabeth s'est posé différemment, mais aura été sur le même registre, à savoir décoller un enfant de sa mère et tenter d'instaurer du tiers. Aussi, mon positionnement s'est appuyé sur cette fonction du clinicien comme réducteur de jouissance, mettant un bâton dans la gueule du crocodile pour qu'elle ne se referme pas <sup>11</sup>. Il m'a semblé que c'était à la condition d'un tiers que le travail pouvait se faire, tiers entre Élisabeth et moi par la présence de sa mère, et tiers entre la mère et la fille par ma présence. Il reste à Élisabeth à poursuivre le travail entrepris, avec l'espoir que la séparation réelle, physique puisse en passer par une séparation symbolique, véhiculée par le langage...

Dans ces deux exemples cliniques de la violence, apparaît le défaut de séparation d'avec la mère. Élisabeth reste suspendue au deuil non fait de sa mère qui la garde à l'œil, un peu trop, devenant étouffante, tandis qu'Aimé « réalise la présence de ce que Jacques Lacan désigne comme objet *a* dans le fantasme <sup>12</sup> » de sa mère. Dans ces deux cures, apparaît un ratage plus ou moins prononcé de la fonction paternelle, ne permettant pas de faire tiers, de faire que la mère ne soit pas toute, pas toute-puissante mais manquante, qu'elle désire ailleurs, que son désir soit père-versement orienté, à savoir qu'il porte la marque de l'incarnation de la Loi.

Dans cette clinique présentée, la violence apparaît comme un dire non, non à l'insupportable assujettissement de ce lien à l'Autre, ce grand Autre primordial dont l'enfant ne sait ce qu'il lui veut. Ce *Che vuoi ?* sera par la suite sans cesse interrogé par le névrosé. Dans la psychose, c'est un dire non à travers ce rejet de la menace assurée de ce grand Autre réduit à l'autre petit *a*, l'autre duel de la

11. Bien que je me sois posé la question de savoir si le dispositif mis en place ne pouvait pas avoir les effets contraires que ceux escomptés, à savoir alimenter les conflits entre mère et fille.

12. J. Lacan, « Notes sur l'enfant », art. cit., p. 373.

relation imaginaire, dont le psychotique a la certitude qu'il veut lui faire la peau.

Si la violence dans l'éclatement des cris et des coups se montre bruyante, il en existe une autre à bas bruit qui reste masquée par un retournement sur soi. Je finirai cet exposé par un rapide aparté sur l'ennui (ce désir d'autre chose), qu'on peut entendre comme une suspension du désir du sujet, pouvant aussi résulter d'une attaque envers lui-même. En effet, on retrouve dans l'étymologie du verbe s'ennuyer la haine<sup>13</sup>. Dans ce « je m'ennuie » s'entend une agressivité que le sujet ne dirige pas vers un objet extérieur, se traduisant par un « je me hais, je m'emmerde », autrement dit « je me merde dessus ».

C'est ainsi que j'ai volontairement bousculé une enfant dont le vide psychique et l'absence de désir aspiraient les séances, m'aspiraient, dans un vide abyssal, un ennui profond. Mon dire non, stop, à son sempiternel « bien », lui pointant là son manque, lui aura permis de lâcher un bout de sa jouissance qui l'empêchait de laisser poindre un minimum de désir. Il s'en est suivi une ouverture à travers des dessins témoignant de scénarios autour de la perte, puis très rapidement l'apparition d'une demande d'accès au savoir.

Si le lien à l'Autre ne peut être asymptotique, le désir porte en lui la marque de cette première violence dans ce refus à l'assujettissement au désir de l'Autre primordial. Ainsi, si l'assujettissement est un préalable à la constitution du sujet, la violence (l'agressivité) est son corollaire par le passage nécessaire à la loi du père et la « violence » issue de cette première séparation. La question reste de savoir pour chaque sujet (parent ou enfant) ce que la violence vient révéler, témoigner de cette dynamique psychique toujours singulière.

13. Du latin *inodiare* et de la locution latine *in odio esse* : être un objet de haine.

## Chronique

---



*Des nouvelles de l'« immonde », n° 20*

**Claude Léger**

## **De la crise de la poésie**

Voilà-t'il pas que j'ai reçu un e-mail qui ne m'était pas adressé en particulier mais plutôt lancé à tout x phi de x, telle une bouteille à la mer, sous le titre : *El orgasmo del Hombre – el detalle*. Il s'agit, sans conteste possible, d'un poème, ainsi que vous allez pouvoir en juger : « Toutes vos sexuelles rêves deviendront réalité quand vous changez de taille pour les grandes. »

C'est presque un haïku. Il est malheureusement anonyme. Je ne l'ai pas trouvé parmi les poésies involontaires de *La Révolution surréaliste*, sélectionnées par Paul Eluard qui y publia certains poèmes de Marguerite Pantaine, dite Aimée. Sa référence hispanophone pourrait faire penser qu'il s'agit d'un poème de Dali, contemporain de ses objets psycho-atmosphériques qui avaient jadis retenu l'attention de Lacan. J'ai pu également vérifier qu'il n'était pas caché dans un des manifestes du futurisme, ni dans *L'Antitradition futuriste* d'Apollinaire. J'ai évidemment pensé à une possible affiche de l'atelier des Beaux-Arts qui couvrait les murs de Paris en Mai 68, mais là encore ma quête a été déçue.

En tout cas, il n'y a qu'un poète pour aligner « rêves » avec amour, délice et orgue en en féminisant le pluriel. Et pour oser le présent de « changez » après le futur de « deviendront ».

Combien de centaines de milliers de milliards de poèmes se sont ainsi volatilisés depuis que Raymond Queneau a inventé ses *subprimes* pataphysiques en 1961 ! On voit qu'une crise peut durer longtemps.

---

# Bulletin d'abonnement

conjoint Mensuel et Agenda, pour 9 parutions par an

---

Nom :

-----

Prénom :

-----

Adresse :

-----

-----

Tél. :

-----

Mail :

-----

Je joins un chèque de 70 € (dont 10 € de participation aux frais d'expédition)

à l'ordre de Mensuel EPFCL, 118 rue d'Assas 75006 Paris

Vente du Mensuel au numéro : 7 €

• excepté pour les numéros spéciaux : 10 €

n° 12 - Politique et santé mentale

n° 15 - L'adolescence

n° 16 - La passe

n° 18 - L'objet *a* dans la psychanalyse et dans la civilisation

n° 28 - L'identité en question dans la psychanalyse

n° 34 - Clinique de l'enfant et de l'adolescent en institution

EPFCL, 118 rue d'Assas, 75006 Paris - Tél. 01 56 24 22 56

---

Pour contacter le comité éditorial

et les auteurs, écrire à :

EPFCL, 118 rue d'Assas, 75006 Paris

Tous les anciens numéros du mensuel

sont archivés sur le site de l'EPFCL-France

[www.champlacanianfrance.net](http://www.champlacanianfrance.net)